PROCÈS KHALIFA : LA PRISON À VIE REQUISE CONTRE ABDELMOUMEN KHALIFA

Lire en page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5193 - MARDI 9 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BILLE EN TÊTE

L'autoroute

Nous n'avons construit ni pyramide ni Alhambra, l'autoroute Est-Ouest me rend à moi et au peuple algérien un million de fois plus service que ces deux édifices !? Pyramides, pour moi, signifie des siècles d'esclavage. Nous Algériens, pour ne pas dire Amazighs n'avons jamais exploité personne, que je sache. Quand je vois le pôle d'excellence de Koléa, c'est une «mouyha berda fi sahra touktel ». Et quelles merveilleuses institutions que sont les facultés de médecine et de droit. «Il a de l'argent », disent-ils. Oui, Ben Bella en avait, Boumediène aussi, et également Chadli. En 1962, nous avons exporté 16 millions de tonnes de pétrole et 16 millions d'hectolitres de vin. Nous n'avons jamais manqué d'argent. Mais de gouvernants sages, oui.

Hachemi Larabi

Rebondissement dans l'affaire du vol de marchandises au port sec de Rouiba

UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES DOUANES SOUS LES VERROUS



L'affaire du vol de plus de 10 tonnes de marchandises d'un conteneur lors de son transfert au port sec de Rouiba a fait tomber l'inspecteur principal des douanes, suspecté d'être le cerveau du délit. L'inspecteur, qui est également le responsable de la brigade mobile du port d'Alger, a été incarcéré après avoir été présenté devant le juge chargé du dossier. Plusieurs chefs d'inculpation ont été retenus contre lui notamment pour malversation, contrebande et abus de fonction. Des sources au sein de l'enquête n'excluent pas l'arrestation sous peu du fils d'un haut responsable de l'Etat qui l'a assuré de sa protection.

Lire en page 5



ERREUR DANS LE SUJET DE LANGUE ARABE

Une enquête sera ouverte par le ministère de l'Education

Lire en page 4



LA MENACE DAECH PASSÉE EN REVUE

Un commandant de l'Africom en consultation avec le général Bousteilla

Lire en page 5



EN PRÉVISION DU MATCH CONTRE LES SEYCHELLES

Gourcuff apporte les derniers correctifs

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ALORS QUE LE PROCUREUR REQUIERT LA PRISON À VIE CONTRE ABDELMOUMENE RAFIK KHALIFA

Me Bourayou accuse l'Etat !

Le procureur général du tribunal criminel de Blida, Zerg El Ras Mohamed, a requis avant-hier tard dans la soirée de lourdes peines contre tous les inculpés dans le cadre du procès de Khalifa Bank, poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation notamment association de malfaiteurs, vols qualifiés, faux et usage de faux dans des documents comptables et bancaires ,abus de confiance et escroquerie .

De notre envoyé spécial à Blida : Redouane Hannachi



Ainsi, le premier procureur général adjoint de la cour de Blida, qui représente le ministère public, a requis la réclusion à vie contre le principal inculpé Abdelmoumene Rafik Khalifa, assortie de la saisie de tous ses biens mobiliers et immobiliers. Le procureur a estimé que Khalifa est entièrement responsable des pertes de sommes considérables estimés à des milliards de dinars et des millions d'euros et de dollars. Selon toujours le représentant du ministère public, Khalifa a réussi en un court laps de temps à se créer une vie de luxe en recourant au détournement et au transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger au détriment de l'économie nationale. Il a enfin estimé que l'ex-boss de Khalifa Bank ne mérite ni clémence ni indulgence du tribunal qualitativement compétent.

Djamel Guellimi, qui a occupé deux postes de responsabilité en même temps, à savoir ex-inspecteur général à Khalifa Airways en France et ancien premier responsable de Khalifa TV, a vu acquérir une peine de 21 ans de réclusion criminelle par le procureur. Ce dernier a estimé que les preuves relatives aux chefs d'inculpation retenus à l'encontre de l'ex-bras de droit de Khalifa sont formelles, notamment en ce qui concerne la falsification des deux contrats relatifs à la création du groupe Khalifa, et par-delà la banque et l'hypothèque de la villa de Hydra. Le procureur a estimé que celui-ci est également responsable des transferts illégaux de capitaux en euros et en dollars vers l'étranger. Le procureur général a requis la saisie de tous les biens de Guellimi.

Les frères Chachoua

Le procureur général a par ailleurs requis deux peines de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre des deux frères Chachoua Badr Eddine et Chachoua Abdelhafid, pour s'être rendus coupables de tous les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'instruction judiciaire notamment à la complicité dans le détournement de sommes énormes des agences bancaires qui appartenaient à Khalifa Bank et les transportaient dans des sacs scellés. Le procureur a affirmé que les deux mis en cause, qui ont occupé les postes clés respectivement d'ex-directeur général adjoint chargé des équipements à la Khalifa Bank et directeur général adjoint chargé de la sécurité. Il a clamé en direction du président que «les frères Chachoua ont accaparé plusieurs fois des sommes colossales pour l'acquisition de pas moins de quatre villas de manière illégale dans des quartiers résidentiels de la capitale et quartiers chics notamment à Chéraga.

L'ancien directeur de l'agence de Khalifa Bank de Blida, Kechad Belaid, risque une peine de quinze ans de prison ferme. Cette dernière a été requise par le procureur général, qui a estimé que le mis en cause est à l'origine de toutes les sorties des fonds des déposants par A. Khalifa et son entourage. Le représentant du parquet général a affirmé, lors de son réquisitoire, que le mis en cause a trahi la confiance placée en lui par les déposants qui ont perdu de très grosses sommes de leur argent sans être dédommagés.

La même peine a été requise contre Issir Idir, ancien directeur de la BDL de Staoueli qui a occupé le poste de cadre dirigeant au réseau d'exploitation de Khalifa Bank. Selon le parquetier, le mis en cause est entièrement responsable de l'abus de confiance et de la négligence manifeste ayant conduit à la dilapidation de deniers publics et privés.

La peine requise contre Meziane Ighil

Le procureur général a aussi requis quinze ans de prison ferme contre l'ex-sélectionneur national Ighil Meziane Ali, ex-conseiller en sport d'Abdelmoumene Khalifa. Il lui est reproché d'avoir proposé aux différents clubs des D1 et D2 de déposer leurs fonds dans les différentes agences bancaires implantées à travers le territoire national. Le procureur également requis, la saisie de tous les biens d'Ighil, notamment la villa située dans un quartier résidentiel de la capitale.

Mir Ahmed alors inspecteur général au niveau de Khalifa Bank encourt de son côté la même peine requise contre lui par le représentant du ministère public qui a estimé que les faits reprochés à son encontre sont formels notamment en ce qui concerne son implication directe dans les opérations d'escroqueries perpétrées à l'encontre des entreprises étatiques et contre les petits déposants. D'après les anomalies et carences relevées lors des inspections routinières par les représentants de la banque centrale d'Algérie, il a refusé de prendre des sanctions contre ceux qui sont à l'origine de toutes ces infractions.

Le procureur général a par ailleurs requis dix ans de prison ferme contre le père des deux Chachoua en l'occurrence Ahmed âgé de 81 ans et qui a été à l'origine de plusieurs délits, notamment trafic d'influence et faux et usage de faux, tout cela dans un seul but : bénéficier d'avantages à titre de complaisance de la part de l'ex-golden boy dont le défunt père était un fidèle ami.

Amghar Mohand Arezki, l'ex-patron de la société de location de voitures qui appartenait à Abdelmoumene Rafik Khalifa, encourt une peine de quinze ans de prison ferme. Le mis en cause est poursuivi pour escroquerie et abus de confiance. Le procureur général a en outre requis dix ans de prison ferme contre Toudjane Mouloud, l'ancien directeur de la comptabilité et des finances à la banque Khalifa. Selon le procureur, le mis en cause est entièrement responsable des opérations de transferts, notamment de devises vers l'étranger. Il n'a pas jugé utile d'informer la Banque d'Algérie des transferts illégaux qui s'effectuaient dans toutes les agences, notamment celles des Abattoirs d'Hussein Dey et d'El Harrach.

L'ancien président-directeur général de Saidal, Ali Aoun, risque cinq ans de prison ferme. Cette peine a été requise contre lui par le procureur général qui a estimé que le mis en cause a usé de son poste pour bénéficier d'un véhicule ! Une peine de trois ans de prison ferme a été requise contre Lynda Benouis, la fille de l'ex-patron d'Air Algérie, qui a bénéficié de 900 millions de centimes. Cette somme a été utilisée par l'accusée dans l'achat d'un appartement situé en plein cœur de la capitale. Le procureur a requis sept ans de prison ferme contre l'ancien directeur de l'école de police d'Ain Bénian car il a estimé que tous les faits reprochés au mis en cause sont formels, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la profession à des fins personnelles. Intervenant en faveur de son client, Rahal Réda, ancien PDG de l'entreprise de géophysique, Me Miloud Brahimi a affirmé que «toutes les institutions de l'Etat ont bénéficié d'avantages auprès de Khalifa Abdelmoumene, y compris le syndicat national des magistrats et les barreaux des avocats du centre du pays. Il y a même de hautes personnalités qui occupent actuellement des postes de responsabilité au sein de l'Etat et leurs enfants qui ont bénéficié de privilèges que leur accordait l'ex-golden boy». Il a indiqué au cours de sa plaidoirie que «la peine requise par le procureur général contre l'ex-golden boy de Khalifa Banque est très lourde et les peines demandées à l'encontre des autres accusés».

Il a par ailleurs indiqué qu'«Il y a plusieurs responsables qui nous gouvernent aujourd'hui qui ont bénéficié de complaisance de la part de Khalifa Abdelmoumene mais dont les noms n'ont jamais été cité dans ce scandale». De son côté, Me Khaled Bourayou qui a plaidé au profit de plusieurs accusés dont Issir Idir, conseiller de Khalifa Abdelmoumene, fait une révélation de taille. Selon lui, l'acte d'hypothèque de la maison et du fonds de commerce de la famille Khalifa est sorti du bureau du juge d'instruction sans cachet rond et il est revenu avec un cachet rond bleu non officiel : «Une expertise faite par une française, Catherine Mango, reconnue mondialement, a révélé le complot. Alors qui a falsifié le document ? S'est interrogé l'avocat qui a attiré l'attention des magistrats et des journalistes. «Le cachet officiel de l'Etat est de couleur rouge et non pas bleu, monsieur le président», fait remarquer Me Bourayou qui a sollicité la relaxe pour son client. Intervenant pour Sahbi Daoud, ancien PDG de l'Enafor, filiale, de la Sonatrach, Me Laceb Ouali a affirmé que «les éléments constitutifs du délit ne sont pas réunis, il n'y a aucune preuve concrète impliquant Sahbi Daoud dans cette affaire de trafic d'influence». Et d'enchaîner : «Le fardeau de la preuve pèse sur le ministère public, mon client a agi conformément au statut de l'entreprise ». Il a tenu à rappeler que «dans le réquisitoire, le procureur lui a reproché d'avoir déposé en 2002 des fonds à Khalifa Bank. Il invite le représentant du ministère public à se replacer dans le contexte de 2002». Il a tenu à préciser que «déposer des fonds à Khalifa Bank est un acte de bonne gestion, notamment avec le taux d'intérêts proposé, un taux très alléchant, frôlant les 14%». Les plaidoiries se poursuivront aujourd'hui.

R. H.

AFFAIRE DE DILAPIDATION DE DENIERS PUBLICS

Chouaïb Oultache condamné à 3 ans de prison ferme

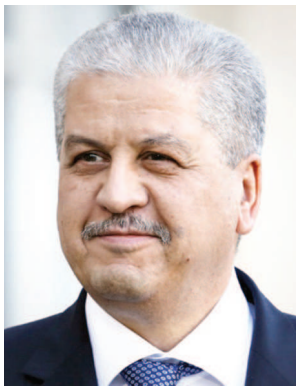
L'ANCIEN directeur de l'unité aérienne à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Chouaïb Oultache, a été condamné hier par la deuxième chambre correctionnelle près la cour de Boumerdès à 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100 000 DA, dans une affaire de dilapidation de deniers publics. Le président de la chambre correctionnelle, Kouadria Mohamed, s'est appuyé, dans son verdict sur les accusations de «passation illégale de marché», «dilapidation de deniers publics» et «d'abus d'autorité». Cependant, Chouaïb Oultache a été acquitté, par la même chambre, pour le chef d'inculpation d'enrichissement personnel.Sept autres accusés parmi la vingtaine de personnes poursuivies dans cette affaire, dont le gendre d'Oultache ainsi que le directeur général de la société privée suspectée de malversation, ont été condamnés à des peines de prison ferme, allant d'une année à deux ans, assorties d'une amende de 100 000 DA chacun. Par ailleurs, 13 individus jugés dans ce procès ont été acquittés de l'ensemble des chefs d'accusation pour lesquels ils étaient poursuivis. L'affaire Oultache remonte à l'année 2007 et dans laquelle le principal accusé était suspecté de «passation douteuse» d'un contrat d'acquisition d'équipement informatique au profit de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), signé avec la société Algerian Business Multimédia (IBM).

S. N.

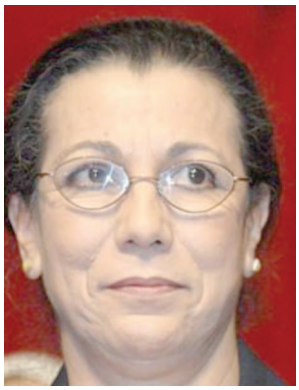
HANOUNE, SELLAL ET OUYAHIA AURAIENT ALERTÉ LE PRÉSIDENT

Bouteflika ne veut plus de scandales

Suite au dernier remaniement ministériel qui est intervenu au lendemain d'une polémique touchant à l'intégrité morale de certains membres du gouvernement, il est des responsables de la classe politique qui ont interprété la fin de mission des uns comme la sanction inévitable décidée par les autres.







L'exécutif piloté par Abdelmalek Sellal voudrait-il s'affranchir des scandales qui couvent dans un contexte marqué par les procès de corruption et de détournements qui ont gravement affecté l'économie nationale et la crédibilité de notre gouvernance ? De sources bien informées, le président Abdelaziz Bouteflika aurait ordonné qu'on ne tergiverse plus au sujet des ministres et hauts commis de l'Etat éclaboussés par quelques malversations que ce soit…Lecture.

Ouyahia, le «nettoyeur»

«Son Excellence, Abdelaziz Bouteflika, n'acceptera jamais de terminer sa magistrature en laissant ce goût amer d'impunité pour les escrocs de haut rang». Notre source prête cette déclaration au directeur de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia. L'homme est connu pour son intransigeance et «sa disponibilité à allonger sa liste de ses ennemis dans le sérail, au nom de la défense des intérêts supérieurs de la République », comme il l'aurait confié à ses proches, il y a quelques jours. Les accusations au sujet de l'affaire Sider et de hauts cadres (qu'on a dit avoir été emprisonnés arbitrairement) ne l'ont pas intimidé. Sid Ahmed ne badine pas avec la loi et défie ceux qui prétendent qu'il aurait failli lui aussi. Notre source nous affirme qu'au sommet de l'Etat, mis à part les coups politiques qu'il aurait menés dans sa carrière en piétinant parfois la démocratie ou la réglementation, Ouyahia ne traînerait aucune casserole à inscrire à son bénéfice. Un CV de commis de l'Etat prudent qui lui permet d'effectuer la «sale besogne» dès lors qu'il est convaincu de pouvoir le faire «pour la Patrie et au nom des institutions.»

Hanoune en éclaireur

C'est ce profil qui a encore une fois poussé le président de la République à avoir recours à l'expertise du directeur de cabinet plusieurs fois chef du gouvernement ou Premier ministre en comptant sur son absence d'état d'âme. Il aurait donc appuyé Abdelmalek Sellal avec lequel il partage une certaine conception de la chose publique, à se débarrasser de ministres véreux en même temps que d'autres non concernés par la purge mais en fin de parcours pour diverses raisons. C'est ce qui a fait dire à Louiza Hanoune, le porte-voix des gardiens du temple au sein du cercle des décideurs, que quelques ministres déchargés de leurs responsabilités lors du dernier remaniement devront rendre des comptes un jour ou l'autres à la justice. On aura compris que parmi les désignés, figure l'ex-ministre de la Culture accusée ouvertement par la SG du Parti des Travailleurs de délit d'initié et autres entorses graves aux textes de loi. Ce serait d'ailleurs le déballage et la montée au créneau des députés de la formation trotskyste qui aurait été saisi comme une opportunité par le tandem Sellal-Ouyahia pour en finir avec les moutons noirs.

Feu vert de Bouteflika

Il n'aurait pas été difficile de convaincre Abdelaziz Bouteflika déjà échaudé par le dossier Chakib Khellil, un ministre de confiance qui lui a porté préjudice au point. «Le premier magistrat a été profondément contrarié par les scandales politico financiers qui ont fini par occulter les progrès et les réalisations qu'ont permis des plans quinquennaux ambitieux sur fond de baraka financière liée au prix élevé du pétrole sous la mandature de Bouteflika. » nous explique notre confident bien informé. «Il a donc répondu favorablement à la demande du Premier ministre Abdelmalek Sellal et d'Ahmed Ouyahia en leur demandant de faire en sorte que l'opération ne soit pas trop flagrante mais transmette aux esprits avertis le message de rigueur face à la mafia qui s'incruste dans le pouvoir.»

Notre source ajoute que le président de la République aurait aussi exigé que le patronat tempère ses initiatives politiques pour que «l'opinion publique sache que les hommes d'affaires ne décident pas en Algérie à la place des gouvernants. » Allusion à l'extraordinaire campagne de communication du boss du FCE, le forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad, qui n'a pas plu à tout le monde. Louiza Hanoune aurait donc trouvé un allié efficace à la Présidence de la République : Ahmed Ouyahia. Lui aussi avait dénoncé l'influence malsaine des «barons» dans les rouages de l'Etat. Tout comme Sellal qui lui avait dénoncé les «truands» étrangers à partir de Washington quand il dirigeait le secteur des Eaux… L'Etat parviendra-t-il à neutraliser les bandits qui côtoient ou exercent le pouvoir ? A suivre.

Nordine Mzalla

OBJET DE CRITIQUES ET D'ACCUSATIONS PAR LES ISLAMISTES ET LE ...FLN

Le PT à la rescousse de Benyounès

IL FALLAIT s'y attendre. La présentation et le débat autour de l'avant-projet de loi sur l'import-export initié par le ministre du Commerce Amara Benyounès s'est transformé en une séance de lynchage. C'était l'occasion rêvée pour des députés islamistes, aussi bien militants du parti FLN que de l'Alliance verte, pour lancer des accusations violentes, s'écartant souvent de l'objet du projet, au néanmoins chef du parti MPA, connu pour ses positions politiques anti-intégristes.

Le «procès» d'avant-hier risque bien de se prolonger durant les débats et les travaux en commission, d'autant que la mode ces derniers temps est aux combats d'arrière-garde sur des sujets liés aux interdits de la religion. On savait également qu'Amara Benyounès avait défrayé la chronique avec l'histoire de l'autorisation (annulée par la suite par le Premier ministre Sellal) de la vente en gros de boissons alcoolisées, ainsi que par ses récentes déclarations contre des lobbies qui dominent le commerce extérieur. Des ingrédients qui ont préparé comme un cocktail explosif cette séance de l'APN, l'une des plus houleuses et des plus virulentes.

Les députés islamistes ont demandé à Benyounès de démissionner du gouvernement, l'accusant d'autoriser non seulement «la vente du vin et des boissons alcoolisées», mais aussi de la viande porcine et son importation. Un flot de critiques qui a failli dégénérer, et qui aurait pu créer un profond malaise au sein de l'APN si l'hémicycle ne souffrait pas du phénomène de l'absentéisme. Il aura fallu l'intervention du président de l'APN, Larbi Ould Khélifa, pour rappeler à l'ordre ces intervenants. D'ailleurs, la violence des propos de ces députés, essentiellement de l'Alliance verte composée du MSP, d'El Islah et d'Ennahdha, a complètement «charcuté» le débat sur un projet de loi attendu par les milieux politiques et des hommes d'affaires. Énervé par le flot de critiques et parfois les dérapages verbaux de ces parlementaires islamistes, le ministre Benyounès a souhaité faire une entorse au règlement intérieur de l'APN en demandant à Ould Khélifa l'autorisation de répondre du tac au tac. Un souhait qui lui a été refusé, laissant au ministre le soin de préparer ses réponses à la fin des débats, comme de coutume. Ce qui a été fait dans la soirée d'avant-hier. Par contre, certains députés du FLN ont lancé des flèches à l'endroit de Benyounès, notamment concernant le fonctionnement du système de contrôle du marché national. Sur l'avant-projet de loi, les critiques ont porté sur le manque de précision dans la définition des produits devant être importés et les applications «non maîtrisées» des textes de loi, allant jusqu'à évoquer le maintien du «flou dans l'attribution des licences d'importation». Mais la surprise de cette séance est venue du soutien inespéré des députés du Parti des travailleurs. Seul face aux critiques, Benyounès eut droit aux félicitations des députés du PT, qui ont expliqué ce positionnement par le fait que le ministre du Commerce avait dénoncé les nuisances de puissants lobbies dans le commerce extérieur. Pour le groupe parlementaire du PT, Benyounès a eu des positions «courageuses» pour dénoncer et contrecarrer l'emprise de ces lobbies, d'autant, explique-t-on, que ces puissants importateurs exercent ces activités qui risquent de fragiliser le gouvernement et ses actions de régulation du marché national, déjà déstabilisé par l'emprise de l'informel, la fuite des capitaux et l'évasion et la fraude fiscale. Pour le PT, les critiques dont fait l'objet le ministre du Commerce viennent de la part de ces lobbies de l'importation, qui ne veulent en aucun cas que le gouvernement intervienne dans ce secteur névralgique par des moyens de contrôle et des systèmes d'observation et par l'introduction de leviers juridiques et d'octroi de licences spécifiques. Rappelons que ce débat houleux a complètement enflammé les réseaux sociaux en créant des débats qui rappellent bien ceux des années 1990. Reste à savoir pourquoi un ministre du gouvernement, de surcroît chef d'un parti qui soutient le président Bouteflika, n'a pas eu le soutien du FLN de Saâdani lors de la présentation de ce projet de loi. Homme seul ? Est-il devenu isolé depuis que les ministres technocrates (une bonne douzaine) de Sellal ont intégré la politique en devenant membres du comité central du FLN, parti majoritaire dans les institutions ? Y a-t-il eu des directives politiques pour «agiter» et faire comprendre à Benyounès que les rapports politiques ont changé ? Il est vrai que le ministre était plutôt étonné par la sortie des députés du FLN, alors qu'il s'attendait aux réactions intempestives des islamistes. Selon des sources politiques, ce qui s'est passé lors de cette séance est un message à tous les ministres non affiliés au FLN. Désormais, faire partie du gouvernement à majorité FLN ne signifie pas soutien total et systématique. Il faut d'abord solliciter l'appui de la direction politique du parti et «montrer l'allégeance». Sinon, les avant-projets de loi ne passeront pas.

H. Rabah

ERREUR DANS LE SUJET DE LANGUE ARABE

Une enquête sera ouverte par le ministère de l'Education

UNE ENQUÊTE sera ouverte à la suite de l'erreur découverte dans le sujet de langue arabe pour les candidats de la filière scientifique, mathématiques et gestion, pour cerner toutes les responsabilités, a révélé M. Medjadi Messegem, inspecteur général au ministère de l'Education.
Commentant l'erreur «inadmissible» constatée dans le sujet de littérature, consacré à un poème sur la Palestine, M. Messegem explique que dans la copie remise aux lauréats, le nom de l'auteur Nizar Kabbani a été remplacé, par inadvertance, par celui de Mahmoud Derwiche. «Le dispositif d'élaboration des sujets du bac va être revu en profondeur après cette erreur inadmissible», a-t-il assuré. Cette méprise, à propos de laquelle il exprime son réel «étonnement» n'a, selon lui, pas eu d'effet majeur sur le traitement du sujet, «la question posée à propos de ce poème étant indépendante de la biographie de l'auteur». Concernant les tentatives de fraude aux examens via la 3G, M. Messegem a montré du doigt «certaines personnes» qui, déclare-t-il, tentent de déstabiliser les candidats et l'institution. S'agissant du déroulement de la session dans les 2 550 centres d'examen, M. Messegem, «sur la foi des rapports transmis», affirme qu'il n'a été relevé aucune «situation délicate», observant, néanmoins, qu'il a été observé des cas de fraude dont les auteurs, des candidats libres, «ont été expulsés».
Concernant les examens des trois cycles d'enseignement, l'invité fait état, dans les années qui vont suivre, de l'introduction d'un système d'épreuves anticipées destiné à alléger la durée de déroulement des examens. Pour ce qui est de la correction des épreuves du baccalauréat, pour lesquelles 71 centres ont été installés, l'inspecteur du ministère de l'Education nationale signale qu'elle se fera en deux fois, étant entendu, précise-t-il, que c'est la note la plus avantageuse pour l'élève qui sera finalement prise en compte. M. Messegem fait enfin savoir que les résultats du bac seront communiqués le 10 juillet, «peut-être même avant», ajoute-t-il, précisant que les lauréats pourront les consulter par voie d'affichage mais également par le biais de l'Internet.
Lynda Louifi

LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION IMPUISSANT DEVANT LA TRICHE AU BAC

Les années se suivent et se ressemblent

Avec les Smartphone ou calculette, la triche aux examens explose... Plus d'un tiers des fraudes au baccalauréat sont liées aux nouvelles technologies.



Ce phénomène existe depuis plus d'une décennie. Auparavant, les candidats se servaient d'antisèches, un procédé qui a vécu des générations. Mais aujourd'hui la donne a complétement changé avec l'introduction de l'Internet et des téléphones portables. L'énoncé d'un sujet a été filmé à l'aide d'un Smartphone dissimulé et mis en ligne sur Facebook pendant l'examen. L'épreuve du bac a mobilisé 163 000 surveillants pour 850 000 candidats, soit un peu moins d'un surveillant pour cinq élèves.
Un responsable du ministère de l'Education a avoué hier toute l'impuissance de son ministère à contrôler l'accès des candidats au bac munis de leur téléphone portable.
Son argument : il est impossible de fouiller tout le monde ! Conséquence de cette dérive, les épreuves du bac ont été marquées par des fraudes via Facebook. L'énoncé d'un sujet a été filmé «à l'aide d'un Smartphone dissimulé et mis en ligne sur Facebook» pendant l'examen, a reconnu un inspecteur de l'éducation nationale à la radio, en annonçant l'ouverture d'une enquête pour identifier les auteurs de la fraude.Les Smartphones ne sont pas autorisés dans les salles d'examen. Selon l'inspecteur interrogé par la radio nationale, les candidats doivent déposer leur téléphone avant d'entrer en salle d'examen, mais «la fouille n'est pas systématique» car «cela prendrait deux ou trois heures pour fouiller les 600 ou 700 candidats affectés à chaque centre». «Il y a eu quelques tentatives de fraude» avérées et «les candidats ont été expulsés» des centres d'examen, a ajouté encore l'inspecteur. Mais le mal est fait et des centaines voire des milliers de candidats ont pu concourir sans être inquiétés. Au deuxième jour de l'examen et dès les premières minutes des épreuves, les sujets de mathématique se sont retrouvés sur les réseaux sociaux. Les candidats tricheurs s'échangent des questions et réponses de l'épreuve en direct sur Internet. Du jamais vu ! Le ministère de l'Éducation nationale a omis d'installer des détecteurs de téléphones portables pour lutter contre la fraude.
La tentation de la triche au bac a toujours été présente. La fraude continue au second jour du baccalauréat. Après le sujet d'arabe, c'est celui des mathématiques qui est publié, hier, sur le réseau social Facebook. L'Office national des examens et concours dit envisager des sanctions qui peuvent aller jusqu'à dix ans d'interdiction de passer les examens. Lors des résultats du baccalauréat en Algérie, les candidats ont découvert une nouveauté : la mention «a triché». Cette dernière a été mise en place à la suite de débordements et de cas de fraudes.Le ministre de l'Education nationale a décidé de sanctionner ces actes en inscrivant la mention «a triché».En 2013, le nombre de candidats qui ont été exclus de l'examen du baccalauréat était estimé à 10 000 à travers 18 wilayas, après qu'a été prouvée leur implication dans la «fraude collective» à l'examen de philosophie de la branche des lettres et de la philosophie, au troisième jour de l'examen sur la base des rapports des enseignants correcteurs. Le jeu n'en vaut pas forcément la chandelle, puisque tout tricheur s'expose à l'interdiction de passer l'examen du bac pendant dix ans.
Hocine Adryen

DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE BATNA

Des absences et des tentatives de fraude au premier jour de l'examen du BAC

DE NOMBREUSES absences ainsi que des tentatives de fraude via l'utilisation des nouvelles technologies ont marqué le premier jour des épreuves du baccalauréat dans la wilaya de Batna, a fait savoir hier la direction de l'éducation. Le taux d'absentéisme s'élevait, à la fin de la première journée à 8,54 pour cent, a indiqué le responsable de la communication de cette direction, Hamza Lamouchi, qui a précisé que sur les 34 740 candidats inscrits, 31 773 ont pointé dans les 92 centres d'examen à Batna. Les absences sont notamment relevées dans les rangs des candidats libres dont 30,94 pour cent ne se sont pas présentés à l'examen ou ont abandonné dès la première épreuve, a déclaré ce responsable. Par ailleurs, malgré un impressionnant dispositif de surveillance, ferme, imperméable et dissuasif, «trois tentatives de tricherie ont été enregistrées, donnant lieu à l'expulsion immédiate des candidats fraudeurs», a encore indiqué M. Lamouchi avant d'expliquer que même si les élèves doivent déposer leur téléphone avant d'entrer en salle d'examen, «la fouille n'est pas systématique car cela prendrait deux ou trois heures pour fouiller les 600 ou 700 candidats affectés à chaque centre». Il reste, a conclu ce responsable, qu'il s'agit de cas ''très isolés'', la majorité des candidats affrontant l'examen honnêtement, en ne comptant que sur eux-mêmes. Les fraudeurs au baccalauréat ont partagé des sujets du BAC sur Facebook à partir des salles d'examen, pour demander de l'aide aux internautes. Le premier jour du bac, les sujets de langue arabe ont été diffusés sur les réseaux sociaux dès les premières minutes de l'examen. La justice s'est saisie de cette affaire en diligentant une enquête.
S. N.

BAC SCIENCES, MATH ET GESTION

L'épreuve de «maths» fait paniquer des candidats au Bac

AU SECOND jour du baccalauréat 2015, des élèves dans la filière mathématiques, scientifiques, gestion et comptabilité se sont retrouvés face de «difficiles» épreuve de mathématiques, ont affirmé hier des candidats. Les lycéens concourant dans la filière gestion et comptabilité dans les lycées d'Alger ont estimé que les épreuves de mathématiques étaient «très difficile» et absolument «inabordable». «Le sujet de mathématiques pour les candidats mathélemes était difficile. D'un excellent niveau même si m'a fille est concernée», a affirmé un père qui accompagnait sa fille au centre d'examen. Des candidats dans la filière gestion et comptabilité ont trouvé l'épreuve de mathématiques «très difficile», affirmant que les questions étaient «inabordables». Karima et Rachid qui avaient l'air à la sortie du lycée Emir Abdelkader d'Alger, ont fait part de leur déception. L'épreuve des maths «étaient destinées à des élèves excellents et non moyens». «Même les élèves excellents trouveront des difficultés à répondre à ces exercices» , ont-ils ajouté. Les candidats de la filière Langues concourant au lycée «Aicha» à Hussein Dey, ont reconnu que le sujet de mathématiques était «facile et à la portée de tous». Slimane et Halima , deux jeunes, de 18 ans ont affirmé que les deux sujets donnés au choix dans l'épreuve de mathématiques dans la filière langues «étaient faciles et à la portée de tous». Salima Quant à Malika (filière scientifique), elle a trouvé que l'épreuve de mathématiques était «abordable». Des candidats n'ont pas caché leurs interrogations quant au choix de sujets aussi difficile. «C'est une manière de provoquer le plus d'échec au BAC», a confié un élève. Quelques 73.491 candidats dont les candidats libres et les détenus passent depuis dimanche les épreuves du Baccalauréat cette année dans la wilaya d'Alger. Selon les estimations de l'Office national des examens et concours (ONEC), le nombre des candidats pour Alger-est a atteint 26.993 élèves alors que celui d'Alger Centre est de 22.943 et 23.555 pour Alger Ouest, soit un total de 73.491 pour la wilaya d'Alger. A l'échelle nationale, ils 657.026 candidats scolarisés, soit une hausse de 23% (196.754 candidats) par rapport à l'année précédente. Les résultats seront annoncés le 10 juillet. Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat, en 2014, a été de 45,01%.
S. N.

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DU VOL DE MARCHANDISE DANS UN CONTENEUR

L'inspecteur principal des douanes du port d'Alger sous mandat de dépôt



«Le fils d'un haut responsable qui serait impliqué dans l'affaire de vol de marchandise d'un conteneur pourrait être prochainement interpellé».

L'affaire du vol de plus de 10 tonnes de marchandises d'un conteneur de 40 pieds après avoir été transféré vers le port sec ANISFER de Rouiba n'a pas encore livré tous ses secrets. Hier, c'était au tour de l'inspecteur principal des douanes, également responsable de la brigade mobile du port d'Alger, d'être incarcéré après avoir été présenté devant le juge chargé du dossier. Plusieurs chefs d'inculpation ont été retenus contre l'accusé, notamment non-dénonciation de la malversation, contrebande et abus de fonction. Selon des sources policières, «le mis en cause a été rapidement incarcéré à la prison d'El-Harrach».

Notre source croit savoir que «le fils d'un haut responsable, qui serait impliqué dans cette affaire, risque d'être prochainement interpellé». En tout cas l'enquête suit son cours et d'autres révélations sont attendues. Toujours dans cette affaire, les neuf douaniers déjà emprisonnés seront présentés demain 10 juin devant le tribunal de Sidi-M'hamed pour être jugés. Notre source indique que «la justice va prochainement convoquer deux autres inspecteurs des douanes de la région de Dar-El-Beida et de Ain- Taya».

Il convient de rappeler que plusieurs personnes ont été entendues dans cette affaire, notamment des douaniers. Plusieurs chefs d'inculpation sont retenus contre les prévenus, dont «association de malfaiteurs, vol qualifié, abus de confiance, rédaction de faux rapports, faux et usage de faux, abus de fonction, fausse déclaration, importation illégale de marchandise prohibée et non-dénonciation». Cette affaire remonte au mois de février 2015, suite à une information faisant état de l'enlèvement frauduleux d'une marchandise d'un conteneur objet d'un contentieux pour fausse déclaration. Suite à des investigations, les enquêteurs de la sûreté du port d'Alger relevant de la cellule de traitement du renseignement économique et financier ont réussi à démasquer plusieurs personnes impliquées. A savoir 16 fonctionnaires des douanes, 2 représentants de la Sarl «Fragreans and global fashion», 5 employés de la société de transit ainsi que 2 agents de sécurité et des pointeurs exerçant au port sec». Selon une source sûre, «il s'agit du vol de cartons renfermant des produits pyrotechniques, des caméras infrarouges avec D.V.R, de la pièce détachée auto, des produits cosmétiques contrefaits, et cela de l'intérieur d'un conteneur de quarante pieds, objet justement d'un contentieux pour fausse déclaration sur la nature de la marchandise». La même source indique que les mis en cause ont été interpellés grâce aux images de la vidéosurveillance installée au niveau de ce port sec, exploitées en vertu d'un mandat délivré pour la circonstance par le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed. L'enquête a démontré que le poids total déclaré sur manifeste de la marchandise en question à son arrivée en date du 8 février 2015 était de 27,640 tonnes. Après avoir volé un grand nombre de produits, le poids total de la marchandise se retrouve diminué de 10 tonnes, soit 17,980 tonnes. **A.Timizar**

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Saisie de 14 900 litres de carburant aux frontières Ouest du pays

UNE QUANTITÉ de 14 900 litres de carburant destinée à la contrebande a été saisie dimanche par les éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, 2e région militaire, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, les éléments des gardes-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, 2e Région militaire, ont saisi le 7 juin 2015, 14 900 litres de carburants destinée à la contrebande», a précisé la même source. «Dans le même contexte et au niveau de la 4e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued a saisi un véhicule chargé de 800 litres de carburant, une moto et une quantité de 729 boîtes de médicaments», a ajouté le communiqué. Des dizaines de milliers de litres de carburant transitent chaque jour vers le Maroc à partir des frontières Ouest du pays. Les gardes-frontières saisissent régulièrement ces livraisons qui pénalisent l'économie nationale et crée souvent une pénurie d'essence dans les stations de service. **S. N.**

DEUX TRAFIQUANTS ARRÊTÉS DANS UN BARRAGE FIXE

Dix kilos de drogue disimulés dans une Kia Picanto

L'INSTALLATION de plusieurs nouveaux barrages fixes sur les routes a permis d'intercepter, suite à des fouilles des véhicules effectuées par les gendarmes, plusieurs transporteurs de kif traité, hommes et femmes. C'est le cas, hier, sur la route d'Oran où les gendarmes ont réussi à intercepter un véhicule contenant près de 10 kg de cannabis. Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale, les faits de cette affaire remontent à dimanche dernier lors d'un service de police de la route sur le CW.45, reliant Oran à Aïn-Turk. En effet, les gendarmes de l'Escadron de Sécurité Routière ont interpellé à la commune d'Oran, deux personnes à bord d'un véhicule de marque Kia Picanto, en possession de neuf kilos et 672 grammes de kif traité. Les mis en cause avec la substance saisie ont été remis aux gendarmes de la section de recherches d'Oran, qui ont ouvert une enquête. **F. S.**

LA MENACE DAECH AU PROGRAMME

Un commandant de l'Africom en consultation avec le général Bousteilla

LE COMMANDANT de la composante terrestre de l'Africom s'est déplacé, avant-hier, au siège du commandement de la gendarmerie nationale. «Dans le cadre de la coopération internationale avec la Gendarmerie nationale, le général major Ahmed Bousteilla, commandant de la Gendarmerie nationale, a reçu le 7 juin dernier, le général major Darryl Williams, commandant de la composante terrestre de l'Africom, accompagné d'une importante délégation composée de hauts cadres des forces de l'Africom», est-il mentionné dans un communiqué de la gendarmerie nationale rendu public hier.

«Les deux parties ont passé en revue, lors de cette visite, les perspectives de coopération et d'échange d'expériences dans les différents domaines opérationnels. Par ailleurs, des entretiens, suivis d'exposés approfondis, ont eu lieu sur les différentes activités des services de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre les différentes formes de criminalité notamment la criminalité, transnationale. Aussi, les moyens humains et matériels mis en œuvre dans le domaine du maintien et de la préservation de l'ordre et de la sécurité publics ont été mis en valeur, et ce aux côtés des avancées enregistrées en termes de moyens technologiques utilisés par les unités de la Gendarmerie nationale au niveau national», est-il jouté dans le même communiqué.

Une réunion, présidée conjointement par le général major Ahmed Bousteilla, et le général major Darryl Williams a eu lieu en présence des hauts cadres du commandement de la Gendarmerie nationale algérienne et des membres de la délégation de l'Africom. Ils ont abordé plusieurs questions liées à l'actualité sécuritaire régionale et internationale, toujours selon le communiqué de la Gendarmerie nationale. Le général major Ahmed Bousteilla est attendu dans plusieurs wilayas de l'est du pays. Lors de sa visite, il s'enquerra des degrés de préparation face à d'éventuelles tentatives de terroristes de s'infiltrer dans le territoire national. L'occupation par l'organisation terroriste dite Etat Islamique (Daech) de Syrte, en Libye, inquiète les autorités algériennes, qui mettent en place une série de mesures pour faire face à toute éventualité.

En février dernier, le commandant adjoint de l'AFRICOM, chargé des questions de sécurité, l'ambassadeur Phillip Carter a plaidé, à Alger, pour un renforcement de la coopération avec l'Algérie afin de bénéficier, entre autres, de son expérience dans la lutte contre le terrorisme.

Récemment à Stuttgart, siège de l'Africom, le général Rodriguez a estimé que l'aide au gouvernement libyen devait passer par un «immense effort militaire international», qui tient plus que le soutien militaire.

En août dernier, le général David Rodriguez, commandant de l'Africom, avait effectué une visite à Alger en vue de convaincre l'ANP de se joindre à une «action internationale» contre le terrorisme transnational en Afrique du Nord, notamment pour le règlement de la crise en Libye. Les Etats-Unis ont déployé des forces des Marines en Sicile en prévision d'une intervention militaire directe en Libye. Le général américain milite pour cette option et l'a clairement défendue devant le Congrès américain le 10 août dernier. Il a effectué d'ailleurs une tournée nord-africaine pour recueillir une adhésion à son plan. Le général Rodriguez s'était alors entretenu avec le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, sur le contexte sécuritaire dans la sous-région du Sahel et dans le voisinage, particulièrement en Libye et en Tunisie prônant une implication des pays du voisinage avec l'appui américain. Rodriguez estime que l'effort diplomatique doit accompagner cette action. Le Pentagone avait lancé en 2005 l'initiative Pan Sahel, destinée à créer un partenariat de coopération et d'échange d'informations avec l'Algérie, le Mali, le Niger, le Tchad, la Tunisie et la Mauritanie. Cette initiative impliquait également des programmes de formation avec les armées de ces pays.

F. Sofiane

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DJILALI BOUNAAMA KHEMIS MILIANA

AVIS DE RECRUTEMENT

L'université de Khemis Miliana recrute des maitres assistants classe (B)

Conditions de Recrutement :

- Sur titre, pour les candidats Titulaires du doctorat d'Etat ou du diplôme de docteur en sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent
- Par voie de concours sur titre, pour les candidats Titulaires d'un diplôme de magister ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- le diplôme de magister obtenu ou le diplôme reconnu équivalent doit être délivré au moins avec la mention **Assez bien**.

Faculté -institut	FILIERE	OPTIONS	Nombre de poste
Faculté de droit et des Sciences politiques	Relations international	organisations politiques et des relations internationales	01
		Relations internationales	01
	Organisation politique et administrative	Études comparatives politiques	01
	Droit	L'état et les institutions publiques	03
		Droit de fonciers	01
		Droit pénal et sciences criminelles	01
		Droit international des droits de l'homme	01
		Droit des affaires	01
		Les origines de la philologie islamique	01
	total		11
Faculté des sciences sociales et humaines	Bibliothéconomie	Bibliothéconomie	02
	Psychologie scolaire	Psychologie scolaire	01
	Psychologie	Sciences de l'éducation didactique et problèmes d'apprentissage	01
	Sciences sociales	Psychométrie en psychologie et éducation	01
	philosophie	philosophie	01
	Information et communication	L'gallisation de l'information	01
	Histoire du moyen-âge	Histoire du moyen-âge	01
	La Civilisation Islamique	La Civilisation Islamique	01
	Les relations maghreb – machrek	Histoire moderne et contemporaine	01
	Etudes africaines	Histoire moderne et contemporaine	01
	Histoire moderne et contemporaine	Histoire moderne et contemporaine	01
	total		12
Institut des sciences et techniques des activités physique et sportives	Théorie et Méthodologie de L'éducation Physiques et Sportives	Théorie et Méthodologie de L'éducation Physiques et Sportives	01
	Sciences et techniques physique et sportive	Activité physique et sportive éducatives	02
		Entrainement sportif	02
		Activité physique et sportive Conditionner	01
		Information et de communication des sports	01
		Administration et gestion des ressources humaines	01
	total		08
Faculté des sciences de la nature et de la vie et des sciences de la terre	Sciences agronomiques	Biologie et écologie en zoologie agro forestière	01
		Physiopathologie	01
		Bio pesticides et gestion phytosanitaire	01
		Production animale	01
	Sciences de la nature	Aquaculture	01
		Ecologie des peuplements animaux	01
	Biologie	Toutes les spécialités	03
	Géologie appliquée	Géo technique	01
	Sciences de la nature et de la vie	Ecologie et environnement	01
		Ecopédologie et environment	01
	Sciences de la terre	Géophysique	01
	Géo technique	Géo technique	01
	total		14
Faculté des lettres et des langues	Langue et littérature arabe	Linguistique appliqué	01
		Les études critiques et littéraires	01
		Analyse du discours narratif	01
		Critique littéraire	01
		Etudes littéraire général	01
		Littérature comparée	01
		Les études rythmiques et rhétoriques	01
		Littérature arabe moderne	01
	Langue française	Didactique - Sciences des textes littéraires	03
	Anglais	Toutes les spécialités	03
	Traduction	Didactique des langues et de terminologie	02
	total		16
Faculté des sciences et de la technologie	informatique	Toutes les spécialités	04
	Physique	Sciences nucléaires	01
		Communications optiques et micro-ondes	01
		Signal et communications	01
	Electronique	Electronique	01
	Mathématiques	Analyse	02
	Mathématiques	Algèbre – Algèbre et Théorie des Nombres	02
	Mathématiques	Toutes les spécialités	03
	Chimie	Toutes les spécialités	01
	Génie Electrique	systèmes et Commande électromécanique	01
	Automatique	Robotique , Automatisme et informatique industrielle , Commande des Processus Industriels	03
	Chimie Industrielle	Génie des procédés - Génie chimique	02
	Génie civil	matériaux - Géo technique	01
	Génie mécanique	Modélisation et simulation des transfert – Construction mécanique	01
	total		24
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion	Economie et statistiques appliquées	Statistique appliquée	01
	Sciences économiques	Comptabilité	03
		L'analyse économique	02
		Economie des services	01
		Finance te monnaie	01
	Sciences de gestion	Les gestions financières des entreprises	01
		Economie appliquée en finance et management	01
		Management et marketing	01
		Management environnemental et touristique	01
	total		12
	TOTAL		97

Dossier à fournir :

- Une demande manuscrite.
- Une copie de la pièce d'identité nationale.
- Une copie du diplôme + PV de soutenance de magister avec mention au moins Assez bien.
- La fiche de renseignement dûment remplie par le candidat, (Téléchargeable au sein du site de l'université : www.univ-km.dz, ou sur le site de la DGFP : www.concours-fonction-publique.gov.dz et www.dgfp.gov.dz .

Observations

❖ **Les candidats admis doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :**

- Justification de la position vis – à – vis du service national
- Casier judiciaire N° 03 (en cours de validité).
- Certificat de résidence.
- Extrait de naissance.
- Certificats médicaux (Médecine générale + phtisiologie)
- 02 photos.

❖ **Les dossiers des candidats admis aux concours sur titre doivent comporter les pièces suivantes :**

- Certificats d'inscription en doctorat s'il y a lieu.
- Autorisation de participation au concoure visée par l'employeur + un engagement de démission pour les candidats fonctionnaires.
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience dans le secteur privé.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité.
- Une fiche familiale pour les candidats mariés .

Les critères de sélection :

- L'adéquation du profil de la formation du candidat avec les exigences du corps ou grade ouvert au concours.
- Formation complémentaire au diplôme exigé dans la même spécialité.
- Les travaux et études réalisés, le cas échéant.
- L'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, quel que soit le secteur d'exercice ou la nature de l'emploi occupé.
- Les résultats de l'entretien avec le jury de sélection.

Voies de recours :

Les candidats non retenus pour participer au concours peuvent introduire un recours auprès du rectorat de l'université Djilali Bounaama khemis Miliana.

N . B :

- Les dossiers sont à adresser par voie postale à Monsieur le Recteur de L'Université Djlali Bounaama Khemis Miliana , Route de Theniet El - had , souffay Khemis Miliana . (w) Ain Defla dans un délai maximum de 15 jours de travail a compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse écrite .
- Tout dossier incomplet ou reçu avant la date de la publication ou après la fin des délais ne sera pas pris en considération.
- Les dossiers rejetés ne seront pas rendus.

Le Jeune Indépendant du 09/06/2015 / ANEP N° 329 898

2e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

L'Algérie, une région des plus vulnérables

Le secrétaire général du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement a déclaré hier, lors de l'ouverture de la 2e conférence internationale sur l'énergie et l'environnement à l'hôtel Sheraton, que l'Algérie se trouve dans une des régions les plus vulnérables face aux changements climatiques que subit la terre et cela depuis des décennies.

En effet, l'Algérie est plus que concernée par les changements de dame nature, et de par sa position géographique, elle devrait faire face au réchauffement climatique. «L'Algérie figure parmi les pays à fort risque de changement climatique. Avec un indice de 7,63 % de vulnérabilité, l'Algérie se situe au top 50 des pays à risque. Cet indice est calculé en se basant sur les facteurs naturels, tels que les séismes, les inondations et la sécheresse, sur la prédisposition du pays à être touché par une catastrophe, les capacités à faire face, et enfin la stratégie d'adaptation» a indiqué le Pr Thomas Stocker, professeur en physique climatique et environnementale a l'université de Berne.

C'est tout l'écosystème national précise M. Grimesse, expert au ministère de l'Energie et de l'Environnement déjà touché qui risque d'en pâtir. Dans un futur proche, l'Algérie verra, impuissante, d'éventuelles



A. Ryad/L.JI

extinctions d'espèces végétales et animales, désertification, stress hydrique, érosion côtière, développement de maladies virales, ce qui déstabilisera toute la sélection naturelle .

«Quand on parle de vulnérabilité, on parle aussi des questions liées à ça, telle l'érosion. En Algérie 13 millions d'hectares sont concernés par l'érosion dont 4 000 hectares de manière grave, un chiffre phénoménal», a précisé M. Grimesse tout en citant quelques wilayas pour illustrer ce phénomène «Mostaganem, Mascara, Chlef» qui sont les plus touchées.

L'expert précise par ailleurs que les enjeux du réchauffement climatique en Algérie et dans le monde sont énormes impliquant plusieurs secteurs principalement le secteur socio-économique qui est le plus vulnérable. La consommation mondiale d'énergie devrait augmenter de 41% entre 2012 et 2035, très majoritairement tirée par les pays émergents, Chine et Inde en tête, tandis que les énergies fossiles demeureront dominantes. 95% de la croissance de la demande d'énergie au niveau mondial proviendrait des économies émergentes.

A l'horizon 2035, les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) resteront dominantes, captant encore 81% de parts de marché, contre 86% en 2012. D'autre part, les énergies renouvelables progresseront rapidement, pour passer de 2% du marché à 7% en 2035. Les émissions de CO2 devraient également augmenter de 29% d'ici 2035.

le Pr Thomas Stocker a souligné que lors de la conférence de Paris climat 2015 sur les changements climatiques, qui aura lieu fin 2015, des solutions vont être présentées afin de faire face à ce danger.

Racha A.

EN PRÉVISIO DU RAMADHAN

Plus de 34 500 familles nécessiteuses ciblées à Annaba

LA SOLIDARITÉ envers les familles nécessiteuses est de nouveau au rendez-vous avec le mois de ramadhan. Quelle soit institutionnelle ou émanant de particuliers ou autres bienfaiteurs, la solidarité avec les familles nécessiteuses durant le mois sacré, monopolise depuis quelques semaines l'activité des commissions communales chargées des affaires sociales et de certains organismes et institutions . En effet, si les listes des futurs bénéficiaires du couffin de ramadhan sont presque à jour eu égard aux fichiers des douze communes de la wilaya répertoriant les familles nécessiteuses, il n'en demeure pas moins que des correctifs doivent être apportés et vérifiés pour permettre une bonne destination des aides aux nécessiteux éviter leur détournement au profit de personnes qui ne sont nullement dans le besoin .

Des enquêtes sociales ont été et menées dans ce sens en coordination entre les communes et la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DAS).

Certaines communes ont déjà finalisé les listes des futurs bénéficiaires du couffin de ramadhan. C'est le cas de Chorfa et de Oued Aneb, qui comptent respectivement 1 730 et 2 730 familles nécessiteuses ; le reste des communes sont sur le point d'arrêter définitivement les leurs avant l'arrivée du ramadhan .L'objectif de ce travail est de s'assurer que le couffin de ramadhan va vraiment aux familles nécessiteuses. Outre la contribution du ministère de tutelle, le financement de l'opération de solidarité nécessite la participation de la wilaya et des communes.

A. C.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdès
Direction de la formation professionnelle.
Cité administrative - Wilaya de Boumerdès
Identification fiscale : 00035 010 840 878

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03 / 2015

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres national restreint pour **la Réalisation d'un bureau d'accueil, centre de ressources, chauffage central, atelier, poste transformateur, loge de garde et aménagement extérieur à l'institut d'enseignement professionnel « IEP » de Boumeres**

Les entreprises qualifiées en bâtiment activité principale catégorie 3 et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la formation professionnelle (2eme étage, service technique, bureau des marchés N° 21, cité administrative Wilaya de Boumerdes.

Le dossier de soumission doit être constitué de deux (02) offres distinctes :

Offre Technique : doit contenir les pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint dument renseigné, datée et signée par le soumissionnaire.
- Instruction aux soumissionnaires renseigné, datée, paraphée et signée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges renseigné, daté, paraphé et signé par le soumissionnaire.
- Une copie du certificat de qualification 3 et plus (activité principale Bâtiment).
- Une copie de l'extrait de registre du commerce.
- Les bilans financiers des trois dernières années (2012, 2013 et 2014) visés par les services des impôts.
- Les attestations des organismes de la sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité.
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2013 délirée par CNRC (antenne locale) pour les personnes morales.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- La liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet (diplômes pour l'encadrement, cartes grises et factures d'achat pour le matériel ou contrats de location notariés).

- **Attestation de bonne exécution valorisées et signées par les maitres d'ouvrage**
- **Déclaration de probité selon modèle ci-joint dument renseigné, datée, signé par le soumissionnaire**
- **Extrait de rôle apuré ou échéancier.**

- Les références bancaires (RIB).
- Le numéro d'identification statistique (NIS).

Offre Financière : doit contenir les pièces suivantes :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint dument renseigné, daté et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, datée, paraphée et signée par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre renseigné, datée, paraphée et signée par le soumissionnaire.

Les deux offres susmentionnées technique et financière, doivent être contenues dans deux enveloppes distinctes fermées et cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes portant la mention :

Soumission à ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offre national restreint N° 03 / 2015
Projet : Réalisation d'un bureau d'accueil, centre de ressources, chauffage central, atelier, poste transformateur, loge de garde et aménagement extérieur à l'institut d'enseignement professionnel « IEP » de Boumeres.

Les soumissionnaires présenteront un (01) exemplaire de l'offre

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres est fixé aux 21éme jours à compter de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux avant 10h30.

La date d'ouverture des plis est le jour de dépôt des offres à 11h00 au niveau du siège le la Direction de la Formation Professionnelle de Boumerdes.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres, et ce à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 09/06/2015 / ANEP N° 329 649

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUDOUAOU
COMMUNE DE EL KHARROUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°03/2015
NIF: 41 000 20 000 35 09 70 1031

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de El Kharrouba lance un avis d'appel d'offres nationales ouvertes pour la réalisation du projet

" Aménagement Et Réhabilitation Salle Polyvalent El Kharrouba "

Toute l'entreprise qualifiée dans le domaine travaux Bâtiment principale ou secondaire intéressées par le présent avis sont appelées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau du marché publics de l'APC de El Kharrouba contre un paiement de mille dinars (1 000.00 DA) au compte du trésorier intercommunal du BOUDOUAOU dans un délai de (15) jours à partir de la première parution de l'avis.

L'offre doit contenir(02) deux enveloppes :

C- Offre technique :

L'offre technique doit contenir les pièces et document suivant :

-Déclaration de probité signée renseignée et datée
-l'instruction aux soumissionnaires dument paraphée,datée et signée
-déclaration a souscrire dument signée,renseignée et datée
—cashier des charges de l'offre technique signe et caheté
-casier judiciare du signataire du marche en coure de validité a la date de soumission
-copié du registre de commerce
-les trois (03)dernires bilans vise par les services des impots .
-copié de la carte d'immatriculation fiscale
-pièces fiscales et parafiscales devant constater la mise a jour des redevances ou cotisations CNAS, CASNOS et CACOBAT
-Extrait De role en cour de validité la daté la soumission
- list des moyens humains et matériels (moyens humains justifiées par attestation d'affiliation CNAS pour l'effectif d'encadrement et diplômes,pour les moyens matériels
- list des moyens matériels avec immatriculation de chaque engin a mettre le cadre du présent projet avec pièces justificative :cartes grises factures d'achat et obligatoirement l'attestation d'assurance.
- Références professionnelles de l'entreprise (Attestation de bonne exécution valorisées et signées par le maitre de l'ouvrage)
- planning prévisionnel d'exécution du projet
- Certificat de qualification et de classification de l'entreprise en coures de validité
- Attestation De Dépol Légal Des Comptes Sociaux Pour Les Personnes Morales au pré du CNRC ana 2013
- Certificat de référence bancaire (RIB)
-station pour SARL – EURL - SPA

D- L'offre financière devra contenir :

01- La lettre de soumission 02- Le bordereau des prix unitaires 03- Le devis quantitatif et estimatif

L'ensemble est déposé sous double enveloppe au secrétariat de monsieur le P/APC en date du 23.06.2015 avant 11H.00.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporter que la mention suivante :

A Monsieur le P/APC El kharrouba

« Avis d'appel d'offres nationale ouvert N°03/2015 »

Projet *" Aménagement Et Réhabilitation Salle Polyvalent El Kharrouba "*

« Soumission à ne pas ouvrir »

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique à la date limite de dépôt des offres à la salle de réunion de l'APC **à 11 h 15 mn**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres une durée de 90 jours à compter de la date du dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 09/06/2015 / ANEP N° 329 886**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BLIDA
COMMUNE DE BLIDA
DIRECTION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
N°.280.../2015

Avis D'attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions de l'article 49 paragraphe 01 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert **N°104/2015** relatif à **travaux de réfection diverses routes communales,** paru dans les quotidiens nationaux **"الأجواء"et"Le Jeune Indépendant "**en date du **17 février 2015,**

Qu'à l'issu de l'analyse et l'évaluation des offres techniques et financières effectuées le **05 MAI 2015** que le marché est attribué provisoirement à **E. T.P.H KADI MAHFOUD,** dont le siège social est à **RUE BOUGUERRA EL HAOUES "TESSALA EL MERDJA" wilaya d'ALGER,** N°d'immatriculation fiscale 197609260051724

Critères du choix

Le soumissionnaire	Montant en(TTC)	Délai de realisation	La note technique	observation
E.T.P.H KADI MAHFOUD	14.999.985,00DA	04 Mois	82.00pts	Le moins disant

En application de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété ,Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la commune de Blida, dans un délai de 10 jours ,à compter de la date de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 09/06/2015 / ANEP N° 329 901**

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme
et de la Ville
Direction de l'urbanisme, de l'architecture
et de la construction de la wilaya de Tamanrasset
Centre-ville B.P. n° 237 Tamanrasset
NIF : 099011019011537

D.U.A.C TAMANRASSET

Avis d'attribution provisoire de marchés

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset informe les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offres national ouvert n°: 09/2015 relatif aux «Travaux d'aménagement à travers la ville de In-Guezam» ; publié dans les journaux: *EL YOUM, Le Jeune Indépendant* du : 26/03/2015 et dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ;Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

N° pli	Entreprise attributaire	NIF	Note d'évaluation technique	Délai de réalisation (mois)	Montant en TTC (DA)	Observation
07	HADJ BRAHIM ABDELKRIM	198511010011550	73.16	04	13.329.257,50	Moins-disant

Les soumissionnaires non attributaires et qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher à DUAC de TAMANRASSET dans les 03 jours suivants la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07-10-2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 09/06/2015 / ANEP N° 329 835**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOS COM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

Aminazoune@yahoo.fr

L'OBÉSITÉ EXTRÊME EST PLUS DANGEREUSE QUE LE TABAGISME

SELON une étude du National cancer Institute américain, les personnes souffrant d'obésité grave ont une espérance de vie plus courte que celle des fumeurs.
L'obésité, sous sa forme la plus extrême, réduirait l'espérance de vie humaine encore plus que le tabac. Ce constat est dressé par les chercheurs du National cancer Institute américain après avoir analysé 20 études aux Etats-Unis, en Suède et en Australie. Selon leurs observations, l'espérance de vie des personnes souffrant d'une obésité grave chute de 6,5 à 13,7 années. Une personne est considérée comme obèse quand son indice de masse corporelle (IMC), soit le ratio entre le poids en kilogrammes et la taille en mètre au carré, est égal ou supérieur à 30. L'obésité extrême commence à partir de 40. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 35% des adultes dans le monde sont atteints d'obésité ou de surpoids.

INTOXICATION ALIMENTAIRE :

3 000 à 4 000 cas enregistrés annuellement au niveau national

Au moins 3.000 à 4.000 cas d'intoxication alimentaire sont enregistrés chaque année au niveau national, a-t-on appris de la directrice de la prévention sociale et de l'environnement au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Dr Samia Amrani et ce en marge d'un colloque régional de formation sur le contrôle bactériologique et physicochimique des aliments, de l'eau et les techniques de prise d'échantillons d'eau de baignade.





La spécialiste a indiqué que «60 % de ces cas, enregistrés notamment lors de la saison estivale, sont collectifs car contractés dans les fêtes de mariage et les waâdas et 40 % dans des restaurants.
Le ministère de tutelle accorde, dans le cadre de sa stratégie, un intérêt particulier à la lutte contre les risques d'intoxication alimentaire en programmant une série de sessions de formations régionales au profit des médecins de santé préventive et des techniciens de laboratoires, a-t-elle indiqué, tout en insistant sur la nécessité d'intensifier le contrôle de certaines denrées dont les glaces, les pâtisseries et la viande hachée qui sont très prisées en été.
En ce qui concerne les maladies à transmission hydrique (MTH), la même responsable a relevé que le taux a régressé en Algérie, hormis certains cas dans nombre de wilayas qui ont été maîtrisés.
La chef du service d'analyses bactériologiques des eaux et des aliments à l'institut Pasteur d'Alger, Dr Mouffok Fouzia, a indiqué que l'institut accueille chaque année 11.000 échantillons d'aliments dont la viande, 10.000 autres d'eaux minérales, d'eaux de baignade de la wilaya d'Alger et de certaines wilayas du pays.
Cent (100) praticiens en prévention et techniciens de laboratoires de 16 wilayas (ouest et sud du pays) prennent part au colloque initié par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en collaboration avec la direction de wilaya du secteur.
Les travaux du colloque se poursuivront jusqu'au 11 juin courant par la présentation de communications sur les techniques de prise d'échantillons d'aliments et d'eau et le programme de contrôle de la qualité des eaux de baignade.

L'obésité diminue l'espérance de vie de 8 ans

L'OBÉSITÉ RÉDUIRAIT l'espérance de vie de 8 ans en moyenne et pourrait faire perdre 19 ans de vie en bonne santé, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale The Lancet Diabetes & Endocrinology.
Le Dr Steven Grover, médecin épidémiologiste de l'université McGill (Montréal) et son équipe ont développé un modèle de simulation pour estimer le risque de diabète, de maladies cardiovasculaires et de mortalité précoce pour les personnes ayant un indice de masse corporelle (IMC) de 25 à 30 (excès de poids), de 30 et 35 (obésité), ou de 35 et plus (grande obésité), comparativement à un IMC idéal de 18,5 et 25. Ils ont utilisé la base de données de santé américaine (la «NHANES» 2003-2010) et les données médicales de 3992 participants.

L'OBÉSITÉ MODIFIE LA QUALITÉ DE LA VIE ET RÉDUIT L'ESPÉRANCE DE VIE

Les résultats de l'étude révèlent que les personnes en surpoids perdent entre 0 et 3 ans d'espérance de vie. Les obèses réduisent leur vie de 1 à 6 ans et les très obèses de 1 à 8 ans. Et plus un individu est en surpoids jeune, plus les effets sur la santé sont importants. En effet, les personnes les plus à risque sont les jeunes de 20 à 29 ans. De plus, cette pathologie ferait perdre 19 ans de vie en bonne santé.
Or, l'obésité et le surpoids sont les facteurs de risque de mortalité précoce qui augmentent le plus. Ils provoquent diabète de type 2, hypertension, cholestérol. Avec plus de 3 millions de morts par an, ils passent à la 6e place du classement des facteurs de risque santé dans le monde. Pourtant, l'obésité serait devenue la nouvelle norme de corpulence. L'Organisation mondiale de la santé a mis en garde les pouvoirs publics européens sur la prévalence de l'obésité dans les différents pays de l'UE. Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de 11 ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du vieux continent. Le nombre de cas d'obésité a doublé depuis 1980. Le surpoids concerne 1,4 milliard de personnes de 20 ans et plus, parmi lesquelles plus de 200 millions d'hommes et près 300 millions de femmes sont obèses.

RENDEZ- VOUS SCIENTIFIQUE

-L'échographie du cœur fœtal en débat les 12 et 13 juin à l'hôtel mercure
L'association nationale des gynécologues obstétriciens libéraux en collaboration avec les laboratoires pierre Fabre organise les 12 et 13 juin à l'hôtel mercure une formation au profit des médecins ayant pour thème «l'échographie du cœur fœtal».
- 4èmes Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 2ème Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
- 7ème rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger

9e FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE DE MARIONNETTES

Nouveautés et créativité

L'ouverture de la neuvième édition du Festival culturel national de théâtre de marionnettes aura lieu, demain, mercredi 10 juin, à 17 heures au complexe culturel d'Ain Temouchent, ville de l'ouest d'Algérie qui accueillera quatre vingt spectacles dont dix en compétition.



Les marionnettistes animeront ce festival jusqu'au mardi 16 juin à Ain Temouchent, soit Ain El Kihal, Hammam Bouhadjar et Ain Larbâa, chaque commune ayant au programme huit représentations. Les représentations dont également soixante quatre sont inhérentes à l'animation de l'environnement dans les 28 communes de la wilaya et six destinées aux personnes handicapées, sont inscrites au menu de cette édition, d'après les précisions données ce dimanche par Karim Bouarfa, le commissaire du Festival, lors d'une conférence de presse au complexe culturel de Ain Temouchent. Le Festival culturel national de théâtre de marionnettes (FCNTM) concernera, selon le conférencier, les enfants hospitalisés et ceux handicapés ou déficients mentaux. Au sujet des spectacles en compétition, le commissaire du Festival a précisé que sur les vingt-quatre compagnies qui ont présenté leurs candidatures, dix sont sélectionnées par un jury de présélection, avec comme critère «la qualité et la nouveauté de la pièce». Le jury de cette neuvième édition, présidé par Rachid Djerrou, acteur, ex-directeur du Théâtre de Mascara et commissaire du festival de théâtre amateur de Mostaganem, est composé de la réalisatrice et actrice Amerghad Amel, Said Bouabdellah, réalisateur, écrivain et ex-directeur du Théâtre Régional d'Oran, Rabie Kachir, réalisateur et acteur, et Douila Noureddine, spécialiste de la marionnette. Cette nouvelle édition sera également ponctuée par une d'une journée d'étude sur «Le théâtre de marionnettes et le développement de la créativité», à laquelle prendront part les participants venus de huit wilayas d'Algérie. Il s'agira lors de cette manifestation institutionnalisée, selon son commissaire, d'encourager les troupes en matière de production, d'asseoir le rapprochement entre le festival et les spectateurs, aller vers la création d'une banque de données pour cette manifestation. La caractéristique de cette édition 2015 est liée au relèvement de la valeur du grand prix du festival. Prix qui passera de 350.000 à 600.000 DA. Il y aura l'instauration d'un prix pour le meilleur confectionneur de marionnettes. Le jury doit également décerner les prix de la meilleure réalisation, du prix du jury, de la meilleure scénographie, du meilleur manipulateur de marionnettes et du meilleur texte.

M. R.

8e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Mémoire, émigration et droit

LA MÉMOIRE, l'émigration clandestine, l'amour de la vie sont les principaux thèmes traités par les œuvres projetés, ce dimanche 7 juin, à la cinémathèque Ouarsenis d'Oran dans le cadre de la compétition des documentaires de la huitième édition du festival d'Oran international du film arabe.

Le film documentaire Rif 1958/59 du réalisateur marocain Tarik El Idrissi met la lumière sur les évènements tragiques survenus en 1958 et 1959 dans le Rif au Maroc, présentant des témoignages de citoyens qui ont vécu ces évènements et victimes de dépassements, de répression et de torture. Cette œuvre de 72 minutes est étoffée d'opinions d'historiens, de journalistes, de juristes et de membres d'associations sur ces évènements, leurs causes, le rejet de la réconciliation et de l'amnistie par ceux qui les ont vécus, parce qu'ils n'ont pas pu oublier les souvenirs douloureux. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la projection de ce documentaire, le cinéaste marocain a indiqué que ce film vise à «briser le silence sur cette époque historique et à la faire découvrir aux générations nouvelles». Cette œuvre est soutenue financièrement à hauteur de 80 % par l'Union européenne dans le cadre de l'instauration de la justice et de la réconciliation. Ce film critique cette réconciliation même s'il est élaboré pour elle. «D'après mon expérience, la réconciliation est un principe noble au Maroc, mais reste insuffisant et demande un grand travail», a souligné le réalisateur de ce documentaire.

Avec une vision cinématographique, les amateurs de documentaires ont voyagé avec l'équipe du film Ana maa el arouss (Moi avec la mariée) d'une réalisation



italo-palestinienne vers l'émigration clandestine de Syriens et de Palestiniens entrés en Europe via l'Italie, fuyant les évènements de Syrie, avec l'aide d'un poète palestinien et d'un journaliste italien pour achever leur périple en Suède. Les trois cinéastes, le Palestinien Khaled Slimane Nassiri et les Italiens Gabriel Del Grande et Antonio Oujoujliar ont filmé une cérémonie de mariage fictive d'un ami palestinien comme prétexte pour se déplacer en Europe en présence d'Italiens et de Syriens comme invités. Un risque et un défi des lois de l'émigration en Europe, selon le cinéaste palestinien. «Le message que je veux passer dans ce film est que l'émigration est un droit humain depuis les temps anciens. Cette œuvre artistique est un cas de désobéissance civile et de défi aux lois de l'émigration», a-t-il affirmé ajoutant que la solution à ce problème est de «règlementer la migration et épargner aux gens de risquer leurs vies».

Le public a également réagi au film Fatima, à une personnalité petite du Tunisien Ameur Ghiloufi. Il raconte l'histoire d'une fille âgée de 36 ans qui mesure 70 centimètres et pèse 15 kg. En dépit de son handicap, elle défie ses conditions sanitaires et sociales en tentant de trouver, dans l'activité culturelle, une bouffée d'oxygène, car elle aime le théâtre, la danse et la chanson trouvant grandeur sur la scène de théâtre. Lors du débat, le réalisateur a souligné que cette œuvre est «un message fort» destiné aux personnes handicapées qui doivent comprendre le vrai sens de la vie. «Le handicap n'est pas une fatalité, mais peut faire la joie en participant à la vie et en aimant l'humanité». La compétition des documentaires met en lice douze œuvres de six pays supervisés par un jury présidé par le réalisateur Noureddine Adnani.

APS

COMMUNIQUÉ

Sous le patronage de Monsieur Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture en partenariat avec le Théâtre national algérien «Mahieddine-Bachtarzi ».
L'Orchestre symphonique national organise deux concerts intitulés «L'Orchestre fait son Cinéma», Dirigé par le maestro Amine Kouider
Alger : mercredi 10 juin 2015 au Théâtre national algérien «Mahiedin-Bachtarzi »
Oran : jeudi 11 juin 2015 à 19h00 au théâtre régional d'Oran.

SORTIR

RECITAL
La soprano Amel Brahim-Djelloul et le pianiste Nicolas Jouve en récital Mélodies populaires.
Le mardi 09 juin. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger. Célébration de l'alliance de la tradition populaire et de compositeurs comme Brahms, Ravel, Collet...

CINE-CONCERT
Ciné-concert Tabou de Friedrich Wilhelm Murnau (USA, 1931, 1h30). Mercredi 10 juin. 20h30. Jardins de l'Institut français d'Alger. Avec le guitariste Serge Teyssot-Gay et le batteur Cyril Bilbeaud.

VOYAGE
Appel à candidature aux artistes, écrivains, et bloggeurs pour un voyage en bateau: Algérie-Tunisie-Italie. Départ d'Espagne le 12 juin et arrivée à Alger le 13 juillet 2015. Voyage lié au programme Clandestine Integration, initié par le Centre algérien pour l'entrepreneuriat social pour créer le dialogue et rassembler les cultures euro-africaines. Consulter: Algerian Center For Social Entrepreneurship/timeline (facebook)

TALENT
1e Salon du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART
Exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

GNAWA
Aziz Sahmaoui & University of Gnawa en concert. Mercredi 17 juin. 20h. Place de la Grande Poste, Alger. Aziz Sahmaoui: chant, ngoni, mandole ; Cheikh Diallo: kora, claviers ; Adhil Mirghani: percussions ; Hervé Samb: guitare ; Alioune Wade : basse ; Jon Grandcamp: batterie.

HUMOUR
L'humoriste Bouchra Beno en représentation à Alger. Le jeudi 25 juin. 22h30. Patio à La Belle Etoile, El Biar.

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin. Consulter : www.feliv.dz

HANDISPORT-ATHLÉTISME

Plusieurs performances réalisées à Souk Etnine

LE CHAMPIONNAT d'Algérie d'athlétisme handisport (Tous types d'handicapes), saison 2014-2015, organisé la semaine passée à Souk Etnine à Bejaia, a permis à plusieurs athlètes de réaliser de "grosses performances", à l'approche des Mondiaux de Doha, prévus en octobre prochain. "Je crois que la saison d'athlétisme s'est clôturée en apothéose sur
plusieurs points surtout sur le plan technique ce qui nous donne beaucoup d'espoir en prévision des prochaines échéances internationales dont le championnat du monde de la discipline, prévu au Qatar et qui est qualificatif aux Jeux Paralympiques de Rio-2016", a déclaré le DTN-adjoint, Saad Said.

Les athlètes Mohamed Berrahal, Nassima Saifi, Abdelatif Baka (Groupement Sportif Pétrolier), Bakhta Benalou, Oumessaad Louadjda et Samir Nouioua (Machaal Bir Mourad Rais) se sont, entre autres, illustrés lors du rendez-vous de Souk Etnine (Bejaia), en réalisant les meilleures performances de l'année 2015.
Le champion paralympique-2012, Berrahal (T51) a, le plus, brillé, en remportant trois titres dont deux courses. Il a réalisé 19.61 au 100m (contre
21.11, ancien record), 40.08 au 200m (contre 41.17, ancien record) et un jet de 13.26m (contre 13.16m, pour l'ancien record).
De son côté, Nassima Saifi (F57) a dominé le concours du poids avec un jet de 11.18m (ancien record 11.00m), alors que Baka (T12) n'a laissé aucune chance à ses adversaires au 800m, en s'adjugeant une nouvelle performance (1:49.00) contre son ancien record (1.50.02).

Les athlètes du Machaal Bir Mourad Rais ont également laissé leur empreinte sur le championnat d'Algérie de Bejaia, en réalisant de bons chronos, à l'image de Bakhta Benalou (T13), auteur de 28.73 au javelot, Oumessaad Louadjda (F34) qui jeté à 17,11m son javelot et le champion paralympique Samir Nouioua (T46), qui a remporté le 1500m et le 800m, respectivement, en 3:55.00 et en 1:54.00.

Par équipes, le GSP a remporté la palme d'or, grâce à ses 88 titres, suivi de Aurès Batna (22 or), Machaal Bir Mourad Rais (21 or) et Amel Oran (20 or). " Nous sommes très satisfait des résultats enregistrés et de la bonne organisation qui ont crédité le championnat national. C'était une opportunité d'effectuer une évaluation technique avant les prochains mondiaux, surtout que la compétition était la base sur laquelle une présélection élargie d'athlètes de l'équipe nationale sera retenue pour préparer les prochaines échéances", a expliqué M. Saad.
Le national de Souk Etnine (Bejaia) a enregistré une participation record de 427 athlètes issus de 61 clubs et s'est déroulé en présence de tous les entraîneurs nationaux et des membres du bureau exécutif dont le président de la fédération, Rachid Haddad.
" Il faut relever l'engagement tenu par les présidents de la ligue d'athlétisme de Bejaia (que ça soit spécialisée ou handisport), respectivement, Noureddine Medour et Djahid Maameri qui n'ont pas lésiné, avec leurs équipes, en moyens et efforts pour la réussite de la compétition. Il faut leur rendre hommage ainsi que aux bénévoles qui étaient au fur et au moulin", a souligné le directeur de l'organisation sportive (DOS), Ait Said Mansour.

R.S.

9e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL PLAY OFF DE HANDBALL

Skikda pourrait devenir champion aujourd'hui si...

Si cet après-midi, pour le compte de la 9e journée du championnat national de handball messieurs, la JSE Skikda gagne face à la lanterne rouge, le Mouloudia de Saïda, et que dans le même temps, le CR Bordj Bou Arréridj perd devant le GS Pétroliers, la JSE Skikda décrochera le titre de championne d'Algérie de la saison 2014-2015, même s'il restera encore une journée à disputer pour clore les play-off.



Donc, cet après-midi, on aura une oreille tendue vers les trois salles où chaque formation du trio Skikda, Baraki et Bordj Bou-Arréridj, espère un faux pas de l'autre.
Avant cette 9e journée, les poulains de Farouk Dehili occupaient seuls le leadership avec 12 points au compteur, talonnant de deux longueurs le CRB Baraki, qui reçoit Aïn Touta, classée 5e avec sept points. Le CR Bordj Bou-Arréridj, lui, se déplace à Bordj El-Kiffan pour donner la réplique au GS Pétroliers, qui veut terminer sur le podium comme nous l'a précisé le manager général, Rédha Zeguelli : «Nous jouerons jusqu'au bout pour respecter l'éthique sportive. Il est vrai que nous avons eu un accident de parcours au début des play-off mais cela ne veut aucunement dire que nous allons baisser les bras. Nous pouvons terminer sur le podium et ce sera notre objectif final.»
Pour le coach de la JSE Skikda, Farouk Dehili, il faut jouer à fond ces deux derniers matches. « Il est vrai que nous possédons un bon avantage sur le goal-average mais si nous battons mardi (NDLR: aujourd'hui) le MC Saïda et que le CRBBA perd devant le GSP, nous serons champions d'Algérie», nous a lancé, hier le technicien skikdi.
De son côté, le CR Baraki, qui reçoit une formation de Aïn Touta en mauvaise posture, ne songe qu'aux points de la victoire après avoir essuyé une défaite à domicile face à une resplendissante formation de la JSES, notamment en seconde période. Les poulains de Bechkour n'ont plus rien à perdre et déjà le parcours est excellent pour les Rouge et Blanc qui viennent de remporter la coupe d'Algérie face aux Criquets du CRBBA.

Said Lacete

PROGRAMME DES RENCONTRES
Cet après-midi à 15 h
Salle Bordj El-Kiffan :
GS Pétroliers - CRBB Arréridj
Salle Baraki :
CRB Baraki – ES Aïn Touta
Salle de Skikda :
JSE Skikda – MC Saïda

FARID BOUKEZOUHA, ENTRAÎNEUR DE NATATION SYNCHRONISÉE AU *JI*

«L'objectif est de relancer la discipline»

LA NATATION synchronisée reprend doucement mais sûrement ses droits dans les bassins. La Fédération algérienne a pris l'initiative de relancer cette activité afin, dans un moyen terme, la développer et arriver surtout à mettre une équipe fédérale.
Dans cet entretien, l'entraîneur acharné de ces ballerines, Farid Boukezouha, nous parle de la discipline et des objectifs. Il évoque également les blocages qui stoppent l'émergence de cette pratique



Noufel/ LJI

Le Jeune Indépendant : Depuis un peu plus d'une année la Fédération algérienne de natation a décidé de relancer la natation synchronisée. Quel bilan faites-vous depuis ?

Farid Boukazouha :
Nous avons débuté il y a un an, en mai 2014 plus précisément et ce pour couvrir les Championnats d'Algérie au début du mois d'août de la même année. Donc, cela fait 4 mois. Notre objectif est de relancer la discipline, créer une équipe fédérale et surtout baser notre relance par l'introduction d'une école fiable et consistante en effectif. Le développement, la formation et la valorisation sont primordiaux pour cette discipline peu connue mais très appréciée dans notre pays.

En qualité d'entraîneur, quels sont, selon vous, les moyens à mettre en œuvre pour attirer les jeunes vers cette discipline, à l'arrêt depuis de longues années, sachant que les infrastructures existent…

Les infrastructures existent, certes, mais c'est toujours l'éternel blocage! Les responsables des piscines doivent conjuguer entre adhérents qui payent leurs entrées et les clubs de natation affiliés et sous tutelle de la FAN et la LAN.

Allez-vous vous contenter d'exhibition occasionnelle comme ce fut le cas l'année dernière ?

Notre tour d'entrainement commence au mois de mai pour se terminer en fin août. Trois fois par semaine pour une durée de quatre mois, vous allez vous attendre à quoi ? Malgré cela, nous avons une équipe de 10 ballerines prêtes à n'importe quel tournoi pour relever le défi même s'il est international. Nous pouvons réaliser de ce fait une excellente préparation à sec et dans l'eau. C'est du moins ce que nous faisons pour ne pas perdre un peu le rythme. Notre fabuleuse école composée de 25 ballerines fait déjà des prouesses.
Je voudrais saisir l'occasion puisqu'elle m'est offerte pour remercier la Fédération algérienne de natation qui a toujours cru en nous et qui essaye de nous aider malgré l'absence de notre budget.

Parlez-nous un peu de vos ballerines, des conditions de travail et de leurs programmes

Cette discipline nécessite des moyens matériels et pédagogiques spécifiques et surtout une infrastructure disponible toute l'année avec une salle de gymnastique, des projections et des cours, d'une console et des hauts-parleurs sous-marins ... Les ballerines et moi-même vous promettons beaucoup de surprises et surtout une progression technique adéquate en cas d'une réelle prise en charge. Mais je demande seulement que nos objectifs soient pris très au sérieux, et de ce fait, il faut que les responsables de cette discipline mettent à notre disposition tous les moyens nécessaires ».

Propos recueillis par S.S.

SÉLECTION NATIONALE / EN PRÉVISION DE SON PROCHAIN MATCH CONTRE LES SEYCHELLES, À TCHAKER (BLIDA)

Gourcuff apporte les derniers correctifs avant le jour J

Les Verts, qui baignent dans une ambiance bon enfant et sont très concentrés sur leur sujet après un première partie du stage consacrée à la récupération au Centre sportif de Sidi Moussa, ont repris du service après un repos bien mérité lors du dernier week-end.



Les Fennecs sont en effet rentrés dans la dernière phase de préparation ce dimanche pour leur confrontation contre le onze national des Seychelles. Une première sortie officielle qui, faut-il le rappeler, est inscrite dans le cadre des éliminatoires de la prochaine CAN 2017 prévue au Gabon. Le sélectionneur national Christian Gourcuff et ses poulains ont donc attaqué, en ce début de semaine, la dernière ligne droite consacrée au volet technico tactique non sans tenir au préalable une réunion technique avec les joueurs pour les mobiliser davantage. Façon de responsabiliser tout un chacun avant ce premier rendez-vous continental d'autant que les Verts seront appelés à enchainer directement avec les rencontres de qualification à la coupe du monde 2018. C'est dire la volonté du premier responsable technique de la sélection nationale de vouloir bien négocier le début de cette nouvelle aventure africaine. Cela dit l'ex entraîneur des Merlus du FC Lorient, n'a pas caché ses appréhensions à quelques jours de la confrontation de la sélection nationale son homologue des Seychelles avec loin d'être un foudre de guerre mais qu'il faudra quand même prendre au sérieux. Le premier souci pour le coach nation l reste bien sur cette indisponibilité déclarée de son maître à jouer Yacine Brahimi. Aussi il ne faudra pas nier le fait que certains éléments sont arrivés au stage fatigués pour ne pas dire exténués, à l'image de Ghoulam, Slimani Feghouli, et Bentaleb. Le premier cité est resté concentré jusqu'au bout pour remporter la coupe du Portugal. Le second était engagé en coupe de l'UEFA avec son club de Naples. Gourcuff ne s'est pas retenu pour dire que ce match est venu au mauvais moment pour tout le monde, dans la mesure où il coïncide avec le départ en vacances de certains et avec la période des négociations pour d'autres. Autant de raison qui ont poussé le sélectionneur national à axer une bonne partie de sa préparation sur le volet de la communication. Sur le terrain, le groupe s'est forcé à mettre en place un nouveau dispositif tactique défensif après la défection officielle de Halliche, Mesbah et le manque de compétition de Belkalem. Gourcuff a également prévu des séances de visionnage vidéo sur la base des informations qu'il a pu recueillir sur l'adversaire des Verts lors d'un tournoi en Afrique du Sud. Il convient de relever par ailleurs que le groupe devait être au grand complet à partir d'hier, avec l'arrivée de Bentaleb, en tournée en Australie avec son équipe (Tottenham), et Belkaroui qui vient d'être éliminé en huitièmes de finale de la coupe de la CAF, dimanche, par le Ahly d'Egypte. Les camarades de Taider et Belfodil rencontreront aujourd'hui à 18 h la presse nationale en zone mixte, au Centre sportif de Sid Moussa.

S. S.

ES SÉTIF :

Et ça reprend dès demain pour les Champions d'Afrique

LE CHAMPION d'Algérie reprendra demain le chemin des entraînements et ne tardera pas à replonger dans la complétion africaine dont la première confrontation pour le compte du 1er match de poule est prévu le 27 juin prochain contre l'USM Alger au stade du 08-Mai 45.En effet, après avoir eu droit à deux semaines de repos bien méritées, sachant que l'équipe a remporté admirablement le triplet (la champion's Ligue africaine, la Supercoupe Africaine, et le Championnat d'Algérie), les Noirs et Blancs vont se remettre dès demain au travail sous la houlette du jeune entraîneur Kheireddine Madoui, et ce à l'Ecole nationale de sports olympiques d'El Bez. Le club setifien qui libéré officiellement le défenseur central Farid Mellouli, le Gabonais Benjamin Ze Ondo, le latéral Boukria Lyés, l'attaquant Gasmi Ahmed et le milieu Lagraa Mohamed, a fait signer en revanche sa première recrue de cette saison. Il s'agit du Franco algérien Walid Chenine. Ce dernier, âgé de 24 ans, a porté le maillot du club Colomiers en Championnat de France (3 division) et joue au poste du milieu de terrain offensif. Le joueur touchera, apprend-on, un salaire de 130 millions. Et tout juste après avoir paraphé le contrat qui le lie désormais au club de la capitale des Hautes plaines, la nouvelle recrue a exprimé sa « grande satisfaction d'avoir choisi un grand club comme l'ESS qui joue plusieurs challenges et qui réussi souvent en remportant des titres, toutes compétitions confondues. Je remercie les dirigeants du club qui m'ont fait confiance. Je ferai tout mon possible pour honorer mon engagement et apporter le plus attendu. J'ai eu l'occasion de voir et d'apprécier l'équipe à travers quelques matches en Coupe d'Afrique et celui disputé face à Al Ahly pour le compte de la Supercoupe d'Afrique. Ce qui m'a enthousiasmé de jeter mon dévolue sur ce club qui lui a la réputation d'encourager beaucoup les joueurs algériens issus de l'immigration ».En absence du président H. Hammar qui se trouve en Espagne dans le but de signer le nouveau contrat de partenariat avec les responsables de l'équipementier Joma, c'est son intérimaire M. Hassene, Senoussaoui qui a signé le document de Walid Chenine, tout comme il a fait signer l'autre émigré issu de l'école de formation du club anglais. Full Ham celui-ci a pour nom Adem Tobel à peine 19 ans, d'où la décision des dirigeants ententistes de l'introduire dans l'effectif des espoirs. On parle par ailleurs dans le milieu du club, de l'intention de la direction et du staff technique de remplacer le DTS, M. Djihed Boulehdjilet par M. Reda Bendris. Ce dernier, enfant du club, qui a fait, rappelons le, les beaux jours de l'ESS dans les années 90, a travaillé aussi en qualité d'adjoint entraîneur aux côtés de l'Italien Solinas au club El Fayçali de l'Arabie Saoudite.



Dj. Gherib

CHALLENGE NATIONAL DU SPORT ADAPTÉ DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE

DANS LE CADRE de l'application du programme d'action relatif aux activités sportives pour l'année 2015 et du développement du sport et de l'éducation physique au sein du corps de la Protection civile, la Direction générale de la Protection civile organise la finale de la quatrième édition du challenge national du sport adapté aux métiers, de l'agent de la protection civile, en présence de M. le Directeur générale de la Protection civile Mustapha El-Habiri, ainsi que du wali de la wilaya de Tipasa et des cadres centraux de la Direction générale, les 9 et 10 juin 2015, au niveau de la direction de la protection civile de la wilaya de Tipasa. 800 agents et gradés masculins et féminins représentant les différentes unités d'intervention et structures de la Direction générale de la Protection civile participeront à ce challenge, qui se sont qualifiés suite aux 3 phases régionales organisées respectivement dans les wilayas de Djelfa les 16 et 17 avril 2015 au profit des wilayas du centre du pays, à Tiaret les 5 et 6 mai 2015 pour les wilayas de l'ouest du pays, et la 3e phase, organisée au niveau de la wilaya de Biskra les 19 et 20 mai, pour les wilayas de l'est du pays. Les compétitions comprennent des épreuves sportives liées aux activités opérationnelles des agents de la Protection civile dont le parcours de l'agent de la Protection civile, planche de redressement, montée de corde, conduite de camion d'incendie tout-terrain, meilleure équipe d'ambulanciers secouristes, nage libre et manœuvre de sauvetage, course avec brancard, épreuves de l'échelle accrochée et jeux d'échecs. Ces épreuves se dérouleront en trois phases régionales qualificatives pour les wilayas Centre, de l'Est et de l'Ouest. Ce challenge national du sport adapté des agents de la Protection civile est une partie intégrante de la préparation de base de l'agent de la Protection civile à ses différentes
missions de secours et de sauvetage, ainsi que le prolongement des efforts consentis
pour le développement du sport au sein de l'institution.

CAF CUP : DERNIER DOUBLÉ DÉCISIF DE BOUNEDJAH FACE AU RAJA

TRÈS ému il y'a quatre jours pour son dernier match en championnat, Bounedjah a joué son dernier match pour l'Etoile du Sahel face au Raja Casablanca et a permis à son club de se qualifier à la phase de poules de la Coupe de la CAF, grâce à un doublé. Les tunisiens ont renversé la vapeur en s'imposant 3-0 à Sousse après avoir perdu 2-0 à Casablanca. Après l'expulsion d'Abdeldjalil Jebira dès la 17e minute pour cumul de cartons, Baghdad Bounedjah était à l'affût pour un doublé en quatre minutes. D'abord, en ouvrant son pied gauche juste devant le gardien adverse à la reception d'un centre de la droite (20′), puis en reprenant du droit un centre de la gauche après avoir loupé la reprise de la tête (24′).Il est aussi impliqué dans l'action qui amène le 3-0 grâce à un but de Brigui en deuxième mi-temps (72′).

UN CHIEN SURVIT À UN VOYAGE DE 400 KM COINCÉ DANS UNE CALANDRE



UN CHIEN percuté par une voiture qui roulait à grande vitesse, s'est retrouvé prisonnier de la calandre du véhicule, relate le Daily Mail.
Le conducteur de la voiture, après avoir constaté l'incident survenu dans le district de Fenghuang au centre de la Chine, a décidé qu'il était trop compliqué de désincarcérer lui-même l'animal et a poursuivi son trajet long de 400 kilomètres pour rejoindre la ville de Loudi.
Si l'histoire ne précisait pas que l'homme et l'animal sont ensuite devenus les meilleurs amis du monde, il y aurait de quoi s'offusquer. Selon Mr Zhang, propriétaire du véhicule, c'est le "destin" qui les a réunis de cette façon.
Après avoir percuté l'animal, Mr Zhang était persuadé que ce dernier n'avait pas survécu au choc. C'était avant d'entendre une respiration provenant de derrière la calandre.
"Je roulais assez vite donc lorsque j'ai percuté le chien, je pensais l'avoir tué ou mis en fuite donc je ne suis pas descendu de ma voiture pour vérifier. Ce n'est que plus tard que j'ai entendu des bruits".
Le chauffard n'a pas osé extirper l'animal et a préféré poursuivre sa route. "Il a échappé à un grand danger. Cela m'a bouleversé et cela prouve que nos destions sont liés", a commenté Mr Zhang.
L'homme s'est rendu dans une clinique vétérinaire où il a reçu de l'aide pour extirper l'animal, qui ne souffrait que de coupures superficielles.

UN HOMME DISPARU EN MER RETROUVÉ APRÈS 66 JOURS



UN AMÉRICAIN porté disparu en mer depuis plus de deux mois a été miraculeusement sauvé jeudi par un bateau au large des États-Unis, ont indiqué les garde-côtes.
Louis Jordan, 37 ans, porté disparu depuis le 29 janvier, a déclaré à des membres de sa famille qu'il avait survécu en attrapant du poisson à mains nues et en buvant de l'eau de pluie, selon les garde-côtes.
Un pétrolier qui croisait au large de la Caroline du Nord l'a aperçu alors qu'il dérivait sur son voilier en détresse, à environ 322 km de la côte, et l'a secouru.
L'homme a ensuite été évacué par un hélicoptère des garde-côtes américains vers un hôpital. "Je vais bien maintenant", a-t-il dit à son père selon un enregistrement audio diffusé par les garde-côtes.
Frank Jordan, son père, a déclaré à CNN ne pas savoir quel type d'avarie le voilier de son fils avait subi.
Le miraculé a déclaré qu'il se faisait du souci chaque jour pour ses parents pensant qu'ils pleuraient sa mort depuis son départ en mer de la Caroline du Sud en janvier pour aller pêcher.
"Nous pensions t'avoir perdu", lui a dit son père.
Selon les médias américains, le voilier a chaviré et Louis Jordan a été retrouvé assis sur la coque.

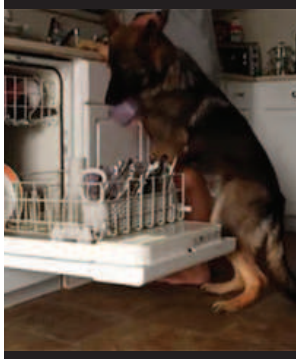
L'HÔTESSE MALADROITE DU JUSTE PRIX OFFRE INVOLONTAIREMENT LA VOITURE

L'HÔTESSE Manuela Arbelaez a dévoilé par distraction le prix de la Hyundai mise en jeu dans l'émission "The Price Is Right" diffusée jeudi sur la chaîne américaine CBS, la candidate repartant sans grand effort avec la voiture d'une valeur de 21.960 dollars, soit environ 20.200 euros. Alors qu'une candidate prénommée Andrea devait essayer de deviner le prix d'une Hyundai Sonata SE en trois tentatives, Manuela a été trop vite en besogne après la première proposition et a retiré une seconde pancarte, dévoilant ainsi la bonne réponse dans son élan.
"J'ai gagné!", s'est exclamée la candidate incrédule suite à la bourde, l'animateur amusé allant dans son sens: "Félicitations! Manuela vient de vous donner la voiture!



Le jeu est terminé."
L'hôtesse en poste depuis 2009, qui ne savait plus trop où se mettre sur le plateau, a réagi ensuite sur Twitter. "Généralement, je n'en fais pas, mais quand je fais un beau cadeau, c'est une voiture à 21.960 dollars", a-t-elle plaisanté. "Je n'aurai pas d'ennuis", a par ailleurs rassuré la jeune beauté.
La vidéo de la séquence improbable a déjà été visionnée plus d'1,2 million de fois depuis hier sur le site de partage YouTube.

BARON, LE CHIEN QUI NETTOIE ET FAIT LA VAISSELLE



Avec Baron, plus besoin de femme de ménage. Ce berger allemand passe la serpillière, remplit le lave-vaisselle et, cerise sur le gâteau, vous accompagne même dans votre gymnastique quotidienne.
Et si votre animal de compagnie vous donnait un petit coup de "patte" dans vos tâches ménagères quotidiennes? Voilà qui semble utopique et pourtant c'est ce que fait Baron, un berger allemand de huit mois qui n'hésite jamais à mettre la main à la pâte.
Il faut dire que l'animal a été à bon école, la Hill Country K9 aux États-Unis, et ce dès son plus jeune âge. Car c'est là que réside le secret, selon l'entraîneur canin et ancien présentateur télé américain Martin Gauss. Pour parvenir à un tel résultat, il faut commencer la formation canine le plus tôt possible.
Pour Baron, Baron Vom Herrn très précisément, cet entraînement a été plus que fructueux. Comme on peut le voir sur ces différentes vidéos, le chien réalise les tâches ménagères les plus inattendues mais s'adonne également à des séances d'abdominaux et de gymnastique avec sa maîtresse.
Une petite faim? Baron peut également aller vous chercher ce que vous souhaitez dans le frigo. Et en cas de maladresse de votre part, pas de souci non plus, il vous aidera à nettoyer...

Le saviez-vous

POUR ARRÊTER UN PÉTROLIER, IL FAUT ÉTEINDRE LES MOTEURS 25 KM AVANT !



Un pétrolier est un navire marchand conçu pour le transport en vrac du pé et de ses dérivés.
Les pétroliers sont classés par leur taille qui est souvent gigantesque ainsi que leur capacité à contenir cette huile minérale.
Il faut beaucoup de carburant pour déplacer ces énormes engins, en effet, plus de 60% du combustible est utilisé aujourd'hui pour le transport maritime surtout du pétrole. Les pétroliers ont généralement de 8 à 12 réservoirs, chaque réservoir est divisé en deux ou trois compartiments indépendants par des cloisons à l'avant et à l'arrière.
Pour arrêter un pétrolier, il faut beaucoup de patience et surtout un bon timing qui varie en fonction de la vitesse du navire pour éviter une catastrophe au rivage. Pour un superpétrolier à pleine charge se déplaçant à une vitesse normale, il faut couper les moteurs 25 km avant d'arriver au rivage ce qui prendra environ 30 minutes pour qu'il s'arrête.

Ils gagnent à l'Euro Millions... pour la seconde fois



GAGNER À L'EURO MILLIONS, le rêve de beaucoup d'entre nous. Pour ce couple de Britanniques, celui-ci s'est réalisé et à deux reprises de surcroît.
Une sur 283 milliards. C'est la chance qu'avaient David et Kathleen Long, deux habitants du nord de l'Angleterre, de remporter 1 million de livres Sterling (à savoir 1,3 million d'euros) en 2013. Une chance incroyable donc qu'ils ont pourtant eue à deux reprises. Car le couple vient de gagner une seconde fois à la loterie.
Après être devenus millionnaires une première fois en 2013, David et Kathleen ont tenté leur chance une nouvelle fois à l'Euromillions ce vendredi. Et c'est en vérifiant les résultats du tirage le lendemain qu'ils ont constaté qu'ils avaient à nouveau tiré le gros lot.
"J'ai très calmement appelé ma femme et je lui ai dit: 'Regarde ça, là, regarde cette ligne'. J'ai eu l'impression qu'une éternité s'écoulait", confie David aux médias britanniques. Kathleen a alors confirmé ce qu'il savait déjà: ils étaient riches d'un million supplémentaire. "Ma femme m'a répété ce que j'avais dit: 'Je vais gagner à nouveau'. Je le répétais à mes amis et à ma famille: 'Je vais le faire à nouveau'".
La vie de ce couple avait déjà fortement changé lorsqu'ils avaient gagné à l'Euromillions, il y a deux ans de cela. David et Kathleen avaient arrêté de travailler et s'était offert du bon temps. Mais ils n'avaient pas oublié leurs proches. "On a acheté une nouvelle maison pour ma mère, elle habite près de chez nous maintenant", explique David Long.
Avec ce nouveau gain, le couple compte profiter davantage encore de la vie en s'offrant notamment une croisière de luxe. Ils sont également bien décidés à donner un petit coup de pouce à leur entourage. "On va s'occuper de nous et de la famille proche".

Apple vous permettra de contrôler votre maison depuis votre iPhone

Du 8 au 12 juin aura lieu la WWDC 2015 durant laquelle Apple devrait présenter la nouvelle version de son iOS. Comme d'habitude les rumeurs vont bon train, notamment la présence d'une application de domotique pour contrôler sa maison.

Apple a donné rendez-vous aux développeurs le 8 juin pour une keynote qui devrait révéler de quoi sera fait iOS 9. La firme à la pomme devrait notamment présenter l'application dédiée à la domotique et associée à HomeKit pour un contrôle de sa maison. On devrait également en savoir plus sur les autres nouveautés et sur la sécurisation renforcée de la nouvelle version de iOS.



iOS 9 fera la part belle à la domotique

Lors de la précédente WWDC (Worldwide Developers Conference), en 2014, Apple avait annoncé la plateforme HomeKit qui permettrait de contrôler divers objets connectés dans la maison à partir de son iPhone ou iPad. Après un an de développement, une application dédiée à la domotique serait directement incluse dans iOS 9. Avec cette application de domotique appelée Home, il serait possible d'utiliser son appareil Apple comme une télécommande pour la maison. Ainsi on pourra contrôler l'éclairage, les interrupteurs, les prises électriques, les portes, les volets roulants, etc. Apple aurait travaillé de concert avec des constructeurs tels que Belkin ou Philips afin de concevoir des matériels compatibles avec cette application. Avec la multiplication d'objets connectés pour la maison, Apple pourrait attirer de nouveaux utilisateurs avec son HomeKit.

La sécurisation d'iOS et autres nouveautés

Une nouvelle fonctionnalité baptisée Rootless aura pour but de sécuriser le noyau de l'OS mobile. Cette nouveauté permettra d'interdire à l'utilisateur même administrateur de modifier des fichiers protégés. Ceci afin d'éviter l'intrusion de malware au cœur du système, de sécuriser les données sensibles ou encore de rendre les applications plus sûres. La connexion par WiFi devrait également être plus sécurisée notamment grâce à un meilleur chiffrement en cas d'utilisation d'un réseau WiFi ouvert.
La firme de Cupertino annonce une optimisation d'iOS 9 afin qu'il puisse fonctionner sur des appareils plus anciens comme l'iPhone 4S par exemple. Le multi-fenêtrage est une autre nouveauté qui devrait faire son apparition sur le nouvel OS mobile. Ainsi il serait possible d'afficher 2 voire 3 applications sur le même écran. Une nouveauté qui devrait faire la joie des possesseurs d'iPad. Enfin, l'application Plans devrait être intégrée à iOS 9, elle permettra de créer des itinéraires en prenant en compte les transports en commun. Une application annoncée avec iOS 8 mais qui n'avait jamais vu le jour jusque-là.

Mot de passe : les questions secrètes, la mauvaise idée



UNE ÉTUDE réalisée par Google tend à prouver que la méthode des questions secrètes pour la récupération de vos mots de passe égarés est mauvaise. Pourtant, cette méthode est très fréquemment proposée par des services web en cas de perte de mot de passe.
Lors d'une inscription à un service web, il est demandé de fournir au moins un nom d'utilisateur et un mot de passe. En prévention de la perte éventuelle de ce mot de passe, il est également parfois demandé de choisir dans une liste de propositions de type questions secrètes et d'y fournir une réponse personnalisée, comme « nom de votre premier chien : youki».
A la perte du mot de passe, plusieurs procédures permettent de le récupérer ou de le réinitialiser et ces procédures incluent parfois ces questions de sécurité. Vous donnez votre réponse personnalisée et la procédure est couronnée de succès. Seulement voilà : cette méthode des questions secrètes est, selon Google, trop peu sûre.

Questions secrètes : ni sûres, ni fiables

La firme de Mark Zuckerberg s'est penchée sur le sujet des méthodes de récupération de mot de passe. En ce qui concerne l'emploi des questions de sécurité ou questions secrètes, voici les conclusions de l'étude : bien que ces questions à réponse personnalisée représentent une couche supplémentaire de sécurité, elles « ne sont ni sûres, ni assez fiables pour être utilisées seules comme un mécanisme de récupération de compte (et) cela parce qu'elles souffrent d'un défaut fondamental : leurs réponses sont soit peu sécurisées, soit faciles à retenir, mais rarement les deux», peut-on lire d'Elie Bursztein, ingénieur chez Google.
Les ingénieurs de Mountain View ont employé des méthodes automatisées d'analyse de questions et réponses secrètes utilisées par des utilisateurs lors de réelles demandes de récupération de mot de passe. Des centaines de millions de cas ont été étudiés et la probabilité qu'un pirate lambda puisse découvrir les réponses secrètes a été évaluée. Selon Google, cette probabilité reste bien trop élevée.

Des réponses simples à deviner ou faciles à oublier

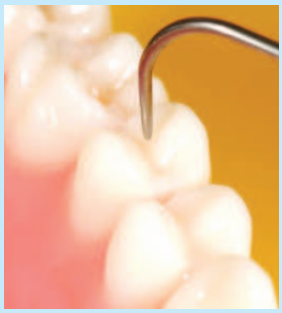
Si les réponses aux questions secrètes coulent de source pour les utilisateurs, elles seront d'autant plus faciles à deviner pour les pirates. Elles ne sont donc, par définition, pas sécurisées. Toujours selon Bursztein, elles « contiennent souvent des informations communément connues ou accessibles au public, ou sont dans un petit ensemble de réponses possibles pour des raisons culturelles», comme des patronymes trop communs dans certains pays, comme Smith aux Etats-Unis, Suzuki au Japon ou Martin en France. Il y a aussi des questions du type « quel est votre plat préféré ?», et la réponse, selon la zone géographique ou la langue concernées, peut être parfois facile à deviner, comme le cas de « pizza», réponse utilisée par près de 20% des utilisateurs anglophones ! Souvent les pourcentages de chances de trouver la bonne réponse après seulement 10 tentatives dépassent les 40%, quand il s'agit de noms de famille ou de villes.
Ces chances de voir devinées les réponses aux questions secrètes diminuent très nettement quand les questions se compliquent. Un exemple est « quel est votre numéro de carte de bibliothèque ?». Ici, trouve la réponse demande au pirate l'emploi d'un algorithme de cassage de mot de passe. C'est déjà plus sûr. Mais la contrepartie est la suivante : les utilisateurs ont tendance à oublier purement et simplement les réponses à ces questions plus complexes, comme pour près de 80% dans le cas du numéro de carte de bibliothèque.
Aussi, chez Google, on a décidé de ne plus utiliser seulement les questions secrètes dans la procédure de demande de récupération de mot de passe. Elie Bursztein conseille d' « utiliser d'autres méthodes d'authentification, telles que les codes de secours envoyés par SMS ou adresses e-mail secondaires, pour authentifier leurs utilisateurs et les aider à récupérer leurs comptes. Celles-ci sont à la fois plus sûres, et offrent une meilleure expérience utilisateur».

LES SALADES DE PANASONIC

Panasonic: pour beaucoup cette marque japonaise évoque des TV, appareils photo, du matériel audio ou des autoradios. La vérité est pourtant que c'est de moins en moins là que se niche le cœur d'activité du groupe créé par Nobosuke Matsushita il y a un siècle.
Panasonic est désormais davantage un fournisseur de composants et équipements pour les secteurs de l'automobile et de l'immobilier, une transition qui lui a d'ailleurs sans doute sauver la vie, puisque la rentabilité de l'électronique grand public est désormais difficile à trouver.
Plus surprenante encore est cependant la présence dans le domaine agricole de celui qu'on a longtemps appelé "l'éternel rival de Sony". "Cela ne date pourtant pas d'hier", affirme un dirigeant du groupe qui précise que Panasonic "n'a pas attendu que le gouvernement nippon offre des subventions pour aider les cultivateurs". Le géant d'Osaka a fabriqué dès 1968 des ustensiles électriques pour éloigner les insectes près des plantations.
Aujourd'hui, Panasonic se présente carrément comme un producteur de laitues, avec une usine dédiée dans la région de Fukushima (où les autorités incitent les entrepreneurs à revenir pour aider la province désertée après l'accident nucléaire). "Panasonic possède à lui-seul toutes les technologies nécessaires pour les usines à légumes", indique le responsable de cette activité. Panasonic a en outre un savoir-faire dans le domaine de la conception et de l'exploitation de sites exigeants qui se trouve ici mis à profit. Il n'est cependant pas le seul dans ce cas puisque sescompatriotes Fujitsu et Toshiba ont aussi reconverti des espaces de façonnage de puces électroniques en usines à saldes.
Une usine à légumes est en effet un espace totalement aseptisé et hermétique (comme une salle blanche de site de fabrication de semi-conducteurs) ou sont produits hors sol des salades le plus souvent. "Il est en fait techniquement possible de tout produire: pas seulement des légumes à feuilles", selon le spécialiste de Panasonic qui lui même porte un nom végétal (Matsuba = pin et feuille).
"Les trois plus grands avantages de ces lieux sont: le rendement, la stabilité, la sécurité", insiste l'expert de Panasonic. Il est ainsi possible de cultiver des produits de qualité absolument identique à n'importe quel endroit du pays.
Toutefois, ce secteur n'est pour le moment pas florissant. Quelque 80% à 90% des usines à légumes sont déficitaires parce que souvent conçues et gérées par des entreprises qui n'ont pas les techniques requises pour assurer une production suffisante à des coûts non prohibitifs.Panasonic pétend de son côté parvenir à un taux de réussite des plants de 95% ("sans doute le niveau le plus élevé au monde") avec des coûts équipements nettement réduits. Cette forme de culture sur laquelle mise en partie le Japon pour élever son autonomie alimentaire (dont le taux est actuellement inférieur à 40%) est parfois appelée "mouse clic saibai ", "la culture par clics de souris", parce qu'il est pas nécessaire d'être un professionnel spécialement formé pour exploiter ces usines. Panasonic offre un support en ligne en utilisant des "wearable caméras professionnelles qui permettent à un spécialiste de voir à distance l'état des salades qui sont sous les yeux de l'exploitant".

Questions ?
Réponses !

LES CARIES, UNE DENT CONTRE VOTRE CŒUR ?



Des dents mal entretenues, une carie mal soignée peuvent avoir des conséquences graves. Y compris bien souvent, au niveau cardiovasculaire.
Une mauvaise hygiène bucco-dentaire, la consommation excessive de sucres et c'est la carie assurée. Synonyme pour certains de dentiste, de fraise voire d'extraction dentaire, elle est parfois bien à tort, laissée pour compte. Seulement, le temps n'arrange rien à l'affaire. Après avoir détruit l'émail, la carie atteindra l'ivoire puis la racine, véritable porte d'entrée dans l'organisme pour les bactéries.

De la carie au coeur

Par la racine, les dents sont en communication directe avec la circulation sanguine générale. Des germes peuvent se fixer sur les plaquettes, responsables de la coagulation. Se créent alors des caillots, vous exposant à des problèmes cardiaques. Dans le pire des cas, endocardite, infarctus du myocarde ou accident vasculaire cérébral (AVC).
Un petit rappel s'impose : brossez-vous les dents trois fois par jour et prenez rendez-vous chez votre dentiste une fois par an pour un contrôle. Si vous en êtes quitte pour un détartrage, c'est tout bon !

Le ribosome humain révèle sa structure précise en 3D

Des chercheurs français ont mis en évidence la structure fine du ribosome humain. Les acides aminés et nucléotides peuvent désormais être observés en 3D. Ces résultats pourraient aider à comprendre les effets des antibiotiques sur ces complexes et permettre de développer de nouveaux traitements contre certaines maladies liées aux ribosomes.

Les ribosomes sont de grands complexes constitués de protéines et d'ARN repliés ensemble. Présents au sein des cellules de tous les êtres vivants, ils interviennent comme des « nanomachineries » moléculaires dans l'expression des gènes et la biosynthèse des protéines. La structure des ribosomes de différentes espèces était déjà précisément connue à l'échelle atomique. Déterminer celle particulièrement complexe du ribosome humain restait toutefois un défi majeur à relever.
L'équipe de Bruno Klaholz, à l'IGBMC (CNRS, université de Strasbourg, Inserm) vient de visualiser la structure atomique du ribosome humain complet avec une résolution supérieure à trois angströms (0,3 nanomètre). Le modèle obtenu représente les 220.000 atomes qui constituent les deux sous-unités du ribosome et permet, pour la première fois, d'explorer son agencement en détail, de voir et d'identifier les différents acides aminés et nucléotides en trois dimensions.
Les chercheurs se sont plus particulièrement intéressés aux différents sites de liaison et aux interactions fines qui y ont lieu. Leurs travaux révèlent par exemple qu'après avoir livré les acides aminés qu'ils transportaient, les ARN de transfert continuent à interagir avec le ribosome



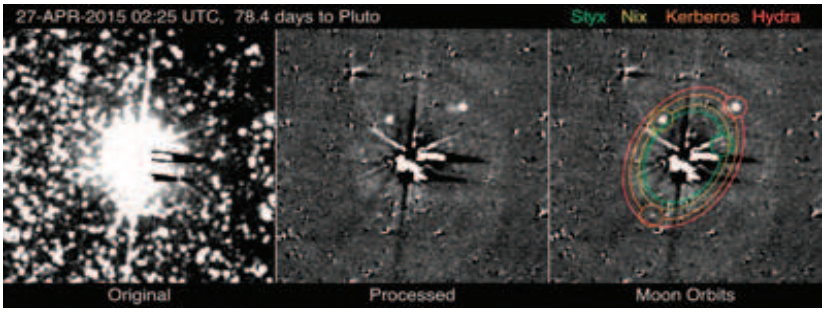
dans un site particulier (le site de sortie des ARNt, les acides ribonucléiques de transfert). Ils mettent également en lumière la dynamique des deux sous-unités du ribosome qui tournent légèrement sur elles-mêmes au cours du processus de biosynthèse des protéines, entraînant un fort remodelage de la configuration 3D de la structure à leur interface.

Étudier les effets secondaires de certains antibiotiques

Ces résultats publiés dans Nature ont été rendus possibles par un ensemble de technologies de pointe. Les échantillons, hautement purifiés puis congelés, ont été visualisés par cryomicroscopie électronique. Cette méthode permet de travailler sur des objets figés dont l'orientation ne change pas et dont la structure et les fonctions biologiques sont préservées. Une combinaison de traitement d'images et de reconstruction 3D appliquée aux images obtenues par le cryomicroscope électronique nouvelle génération de l'IGBMC (un appareil unique en France) a abouti à ce degré de précision rare.
Cette connaissance fine de la structure et de la dynamique du ribosome humain complet ouvre la voie à de nouvelles explorations majeures.
Il est désormais envisageable d'étudier les effets secondaires de certains antibiotiques comme ceux destinés à s'attaquer aux ribosomes bactériens et qui peuvent en réalité cibler « par erreur » le ribosome humain. La constitution d'un répertoire des sites de liaison existants est une première étape pour augmenter la spécificité des molécules thérapeutiques et éviter qu'elles ne se fixent au mauvais endroit.
À terme, ces résultats pourront également être utilisés pour la mise au point de traitement de maladies liées aux dysfonctionnements du ribosome et à la dérégulation de la synthèse des protéines. Dans le cas des cancers par exemple, pouvoir cibler les ribosomes des cellules malades permettrait de réduire leurs taux de synthèse de protéines.

New Horizons aperçoit les plus petites lunes de Pluton

AVANT LE SURVOL de Pluton programmé pour le 14 juillet prochain, la sonde New Horizons livre son premier portrait de la famille de la planète naine au complet : tous ses satellites connus y figurent. À présent, l'instrument Lorri tente de détecter la présence éventuelle d'autres lunes ou d'anneaux en vue de son approche imminente.
Dans moins de deux mois, à partir du 14 juillet prochain, Pluton sera la deuxième planète naine de l'année et aussi de l'Histoire à être visitée par une sonde spatiale, peu après Cérès, dont l'exploration par la mission Dawn vient de débuter. Après sept années de voyage et quelque 4,8 milliards de kilomètres parcourus, New Horizons arrive enfin en vue de ce corps de 2.306 km de diamètre que nul n'a encore jamais observé de près.
Depuis juillet 2013, Charon, son plus grand compagnon (1.207 km de diamètre), est visible sur les images de l'instrument Lorri (Long Range Reconnaissance Imager) prises à plusieurs milliards de kilomètres. Hydra et Nix (respectivement 61 et 46 km de diamètre), deux autres de ses satellites (découverts en 2005) se sont quant à eux montrés respectivement en juillet 2014 et janvier 2015. À présent, c'est au tour des plus petits connus à ce jour — découverts par des membres de l'équipe de New Horizons, il y a trois et quatre ans seulement avec le télescope spatial Hubble —, d'apparaître sur les clichés pris par la sonde, entre le 25 avril et le 1er mai. « Détecter ces lunes



minuscules à une distance supérieure à 88 millions de kilomètres est incroyable », déclare Alan Stern du Southwest Research Institute et chercheur principal de la mission. Récemment baptisés Styx et Kerberos, ces corps mesurent entre 7 et 21 km pour le premier et entre 10 et 30 km pour le second. Ils sont tous deux 20 à 30 fois moins lumineux que leurs cousins.
« New Horizons est maintenant au seuil de découvertes », commente John Spencer, membre de l'équipe scientifique, dans le communiqué de presse du JHUAPL (Johns Hopkins University Applied Physics Laboratory). « Si le vaisseau observe des lunes supplémentaires à mesure que nous nous rapprochons de Pluton, ce seront des mondes que personne n'avait encore jamais vus auparavant ». Une campagne de recherche vient de commencer. Par ailleurs, ces observations permettent d'affiner les techniques utilisées pour analyser les données collectées et pousser plus loin la sensibilité de l'instrument.

19.05 : Forever



Série avec Ioan Gruffudd, Alana De La Garza…
Alors qu'elle assiste à un concert avec Isaac Monroe, Jo découvre le corps momifié d'une femme dans le mur de la salle. Au cours de l'autopsie, la jeune inspectrice a la surprise d'être contactée par Eddie Warsaw, l'homme qui a été condamné pour le meurtre de la défunte qui se trouve en prison depuis 1981 et a toujours clamé son innocence. L'équipe rouvre l'enquête pour tenter de prouver qu'il n'est pas coupable.

20.00 : Boyhood



Drame avec Ellar Coltrane, Patricia Arquette…
A 6 ans, Mason vit avec sa sœur, Samantha, et sa mère, Olivia, dans une ville du Texas. Olivia, divorcée, tente de concilier, tant bien que mal, sa vie de femme avec celle de mère de famille. Une année s'est écoulée et la petite famille habite désormais à Houston. Alors qu'ils sont gardés par leur grand-mère maternelle, leur père passe les prendre pour passer une journée avec eux. A la fin de la journée, les deux enfants constatent que les relations entre leurs parents ne sont pas apaisées.

19.05 : Nos jours heureux



Comédie avec Jean-Paul Rouve, Marilou Berry…
Eté 1992. Vincent, 25 ans, dirige sa première colonie de vacances. Lors du voyage en train, entre celui qui ne cesse de poser des questions et celle qui ne veut pas éteindre son walkman, les ados se montrent insupportables.
A leur arrivée dans un château, au coeur des Charentes, moniteurs et gamins prennent leurs marques.

20.57 : Retour en terre inconnue



Culture Infos
Depuis dix ans, les équipes de l'émission parcourent la planète, à la rencontre de peuples autochtones. La chanteuse Marianne James, l'actrice Virginie Efira et le rugbyman Frédéric Michalak revivent, en plateau, les meilleurs moments de leur périple. Il y a quelques années, Marianne James partit à la rencontre des Bajaus, des pêcheurs indonésiens. Quant à Virginie Efira, elle vécut chez les Tsaatans, en Mongolie. Enfin, le rugbyman Frédéric Michalak partagea le mode de vie...

19.50 : Marge d'erreur



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2013)
Accusé d'avoir assassiné une femme après lui avoir coupé un doigt sur lequel elle portait une bague de valeur, Kevin Gossens risque dix-huit ans de prison. Mais les preuves manquent. Rebecca Prieto, une brillante avocate qui le défend gratuitement, obtient son acquittement. Pour la remercier, Kevin l'invite dans un grand restaurant.

20.00 : Dassault, l'homme au pardessus



TÉLÉFILM BIOGRAPHIQUE - France (2013)
En 1959, Marcel Dassault supervise le vol d'essai du Mirage III. Mais un espion filme l'événement avant d'être repéré et de prendre la fuite. Il s'agit d'un agent de la CIA, qui montre les images à des inspecteurs étonnés de constater que l'ingénieur français a réussi à construire un avion meilleur que celui des Américains. L'équipe se rend à Paris pour tenter de percer le mystère de cet homme, qu'ils suspectent d'être au service des communistes.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

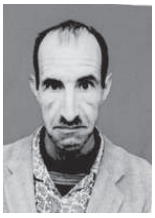
Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

تعـــــزية

"كل نفس ذائقة الموت ويبقى وجه ربك ذو الجلال والإكرام"

بمزيد من الأسى والحسرة وبقلوب خاشعة لقضاء الله وعيون دامعة تلقت المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار/فرع البريد السريع نبأ وفاة المغفور له بإذن الله **أحد شريبتي "المدير العام للمؤسسة"**، وإثر هذا المصاب الجلل يتقدم جميع عمال وعاملات المؤسسة بالتعازي الخالصة لأهل الفقيد راجين من العزيز الحكيم أن يتغمده برحمته الواسعة ويسكنه فسيح جنانه، ويلهم أهله وذويه الصبر والسلوان.

"إن لله وإن إليه راجعون"

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

LE JEUNE INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net
l'onde le 28 mars 1990
Quotidien national d'informatior
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LA VÉRITÉ SUR LES PÂTES



Les pâtes font grossir

FAUX

Tous les spécialistes sont unanimes : les féculents comme les pâtes ne font pas grossir, sauf si vous en consommez des quantités excessives. En effet, les glucides complexes qu'ils contiennent sont lentement assimilés par l'organisme et retardent plus efficacement le retour de la faim. Il est alors plus facile d'éviter de « craquer » entre les repas. Peu grasses lorsqu'elles sont nature (moins de 2 g de graisses pour 100 g de pâtes cuites), le vrai problème des pâtes est plutôt la façon dont nous les préparons ou nous les accompagnons de sauces ou de fromage râpé...

Il y a des vitamines et des minéraux dans les pâtes

VRAI

Les pâtes, comme beaucoup d'autres féculents (riz, légumes secs....), constituent de bonnes sources de vitamines et de minéraux, mais surtout lorsqu'ils ne sont pas trop raffinés. En effet, contrairement aux pâtes classiques faites avec la farine blanche, les versions complètes sont élaborées avec de la farine complète composée avec le grain de blé entier, c'est-à-dire l'amande ainsi que le germe et les enveloppes comestibles. Leur atout : elles sont plus riches en nutriments que les pâtes classiques, en fibres, minéraux et vitamines B. On trouve ainsi des vitamines B1 et B3 pour bien utiliser les glucides, de la vitamine B9 essentielle aux globules rouges et pour le système nerveux du foetus, mais aussi des minéraux comme le magnésium pour l'influx nerveux et la contraction des muscles, et du phosphore, important pour le squelette.

Il faut toujours ajouter un peu d'huile dans l'eau des pâtes pour éviter qu'elles ne collent

FAUX

Les pâtes alimentaires sont préparées avec une variété de blé dur qui possède une haute teneur en protéines (gluten), ce qui donne une pâte qui résiste mieux à la cuisson et qui reste ferme et peu collante. En revanche, on peut très bien ajouter un filet d'huile, notamment d'olive, une fois les pâtes égouttées pour le goût ou pour garder leur texture si on ne les assaisonne pas immédiatement.

COMBIEN DE FOIS SE LAVER LES CHEVEUX ?



SI VOS CHEVEUX SONT NORMAUX : vous serez ravi(e)s d'apprendre que les cheveux normaux sont les moins contraignants à entretenir. Selon Vanessa Giani, ce type de cheveux ne présente aucun problème particulier ; deux shampooings par semaine suffisent largement. De temps en temps, faites suivre le shampooing d'un soin hydratant pour maintenir vos cheveux en parfaite santé.

SI VOS CHEVEUX SONT SECS : les cheveux secs manquent quant à eux d'hydratation. Vanessa Giani conseille de les laver une à deux fois par semaine avec un shampooing et un après-shampooing hydratants, à base d'acides gras essentiels. Complétez avec des soins sans rinçage type baume nourrissant ou huile pour cheveux. Après chaque shampooing, mais aussi au quotidien sur cheveux secs pour les nourrir et combler les brèches. Une fois par semaine, appliquez un masque réparateur.

SI VOS CHEVEUX SONT CRÉPUS : sachez que votre cuir chevelu produit moins de sébum qu'il n'en faut. Pour compenser ce manque, il faut laver sa crinière une à deux fois par semaine avec des soins spécifiques, spécialement conçus pour ce type de cheveux. L'application d'un après-shampooing et d'un masque nourrissant (à base par exemple d'huile d'avocat ou de noix de coco) est indispensable.

Très en vogue, la tendance du Co-wash séduit de plus en plus de chevelures crépues. Cette méthode consiste à remplacer le shampooing par un après-shampooing, plus riche en ingrédients nourrissants et moins agressif.

SI VOS CHEVEUX SONT GRAS : contrairement aux autres types de cheveux, qui ne nécessitent en moyenne qu'un à deux shampooings par semaine, les cheveux gras doivent être lavés plus régulièrement. Les glandes sébacées de ce cuir chevelu produisent trop de sébum. Pour éviter qu'ils ne brillent à la fin de la journée, Vanessa Giani recommande donc de les laver tous les jours. A privilégier : les shampooings à base de plantes aux vertus assainissantes ou de zinc pyrithione, un agent antifongique et antibactérien.

Si vos cheveux ne sont pas gras de nature mais luisent de temps en temps (après une séance de sport, sous l'effet de la chaleur, etc..), vous pouvez les laver plus de deux fois par semaine. Privilégiez un shampooing doux, au pH neutre qui rééquilibre la flore capillaire ou optez de temps en temps pour une méthode alternative…

COMMENT RATTRAPER UN REPAS TROP SALÉ?



La réussite d'un plat passe en partie par un bon assaisonnement. Et lorsqu'on vient de terminer une bonne recette et que l'on s'aperçoit que cette dernière est trop salée, c'est la catastrophe!!! Mais ne vous affolez pas, il y a des astuces pour rattraper votre repas...

- Il suffit d'ajouter une ou plusieurs pommes de terre crues (selon l'importance de la catastrophe) dans votre plat. Elles absorberont, comme par magie, une grand partie du sel et rendront votre plat à nouveau comestible...

- Vous avez aussi l'option du morceau de sucre à mettre dans une cuillère. Vous la laissez tremper quelques instants dans le plat en veillant à ce que le sucre ne fonde pas et ne tombe pas dans la sauce…

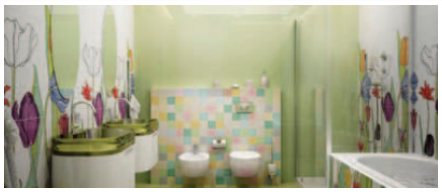
- Si on peut rajouter de l'eau, il ne faut pas hésiter, dans le cas contraire mélanger un jus de citron qui devrait tout arranger.

ASTUCE POUR FAIRE BRILLER VOTRE CARRELAGE!

Comment éviter les traces sur le carrelage ? Comment enlever le gras sur le carrelage ? Qu'il soit en grès cérame, en ardoise, en tomettes ou en céramique, si dès que quelqu'un marche sur votre sol des traces de pas se forment ou dès que vous passez la serpillière vous voyez des marques, ressemblant à des traînées grasses, essayez ceci...

Le carrelage de douche

Quand le carrelage d'une douche est sale, il faut le laver pour récupérer les joints et sortir le tartre des surfaces. Pour cela, diluer du vinaigre blanc dans de l'eau chaude. Mettre sur l'éponge et frotter. rincer et passer encore de l'eau avec un peu de javel puis bien rincer une seconde fois à l'eau claire et laisser sécher.



Tajine au poulet et aux oeufs

Ingrédients:

-4 cuisses de poulet avec le haut ou un petit poulet coupé
-8 oeufs
-1 oignon émincé
-1/2 botte de persil plat émincé
-1/2 botte de coriandre émincée
-2 gousses d'ail
-1 c. à café de citron confit (ou plus selon le goût)
-1 bâton de cannelle
-1 c. à café de Rass El Hanout
-1/2 à 1 c. à café de gingembre moulu
-1/2 à 1 c. à café de curcuma moulu
-Un peu de safran si vous en aimez
-Poivre noir et sel
-2 c. à soupe d'huile d'olive

Les étapes:

Dans un tajine ou une sauteuse, faire chauffer l'huile et y faire suer l'oignon et l'ail.
Ajouter le poulet, le persil, la coriandre,



le citron confit ainsi que les épices, puis mélanger pour bien faire imprégner les saveurs.
Faire dorer à souhait puis arroser d'un grand verre d'eau de manière à couvrir à mi-hauteur le poulet.
Fermer et laisser cuire 30 min en surveillant la cuisson et le bouillon, n'hésitez pas à arroser de très peu d'eau au fur et à mesure.
Dans un grand bol, battre les oeufs en omelette, saler légèrement.
Verser sur le poulet en veillant à en disposer partout. Réduire le feu et laisser cuire 5 à 8 min.
Le tajine doit être doré et bien pris.
Serivir avec du pain.

Knidlettes

Ingrédients pour la pâte:

-3 mesure de farine
-1 mesure de beurre clarifié
-1 pincée de sel
-eau de fleur d'oranger pour ramasser la pâte.

Pour la Farce:

-3 mesure d'amande (400g)
-1 mesure de sucre glace
-1/2 c à c de vanille
-2 à s de fleur d'oranger
-3 à 4 oeufs
-2 c à s de beurre fondu

Décoration:

-Miel-fleur d'oranger + Paillettes alimentaire + Amandes entières

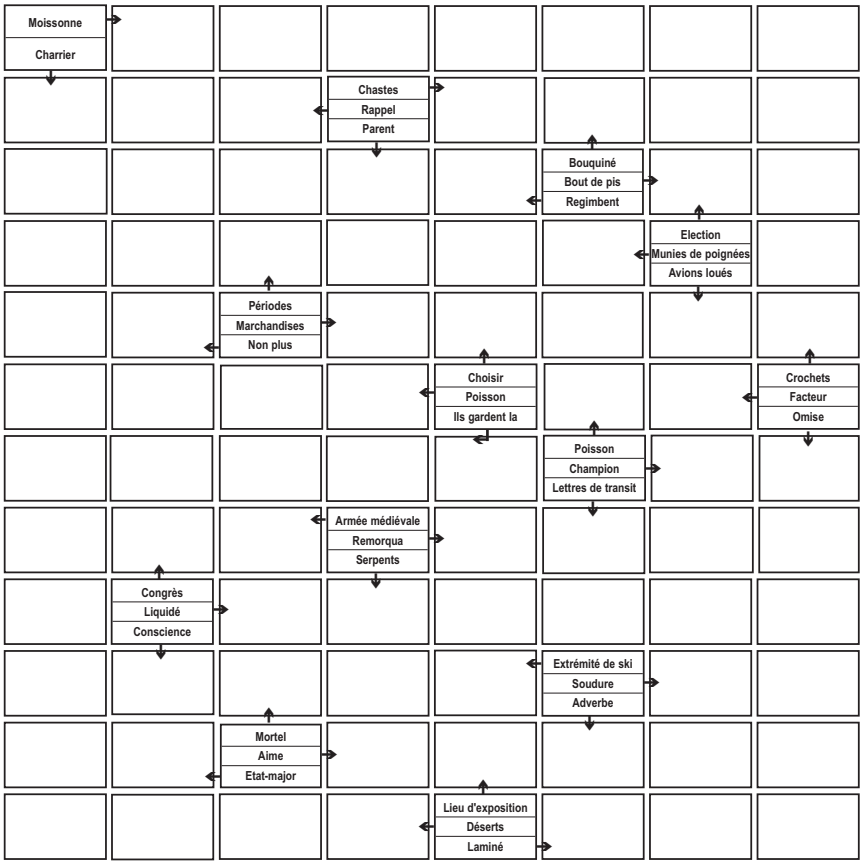
Préparation pour la pâte:

Mettez la farine dans une jatte avec le sel, faites un puits et versez le beurre fondu et frottez entre les mains pour faire pénétrer le gras.
Ajouter fleurs d'oranger et ramasser la pâte qui doit être un peu ferme.
Couvrir et laisser reposer.



Mettez la poudre d'amande dans un saladiers et mélanger avec les autres ingrédients pour avoir une pâte molle.
Fleurez le plan de travail et aplatissez la pâte avec un rouleau a pâtisserie.
Coupez des formes rondes dentelées avec un emporte pièce.
Dans des petits moules a tartelettes ,glissez la pâte que vous avez coupé dans le moule et la remplir de farce.
Piquer chaque gâteau avec une amande entière, mettez les mouler remplis dans un plat. Enfourner a 180° pour 35 40 mn.
A la sortie tremper les gâteaux dans le miel chauffer et parfumé a la fleur d'oranger. en suite décorer avec les paillettes alimentaires. mettez les gâteaux dans des caissettes.

Mots fléchés n° 1441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

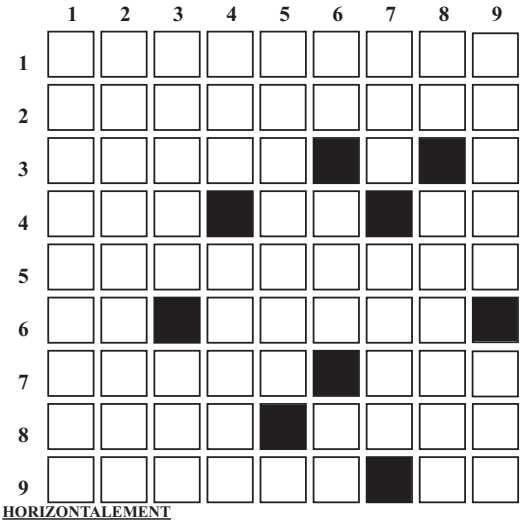
Horizontalement

- MORDONS EGO - EPEE TEL - FETA
PARA - BIO TANGER - S I - UNIRAI
ENERGIES RN - URES - OP - OS - NE
NIGER - CI ACES - TAS NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION D - GREER - FIS -
MANIGANCE - PU OBI - PRETER - L
OREGON - ELU - E NIECE - SATANE
RARE - GUS - NOE SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

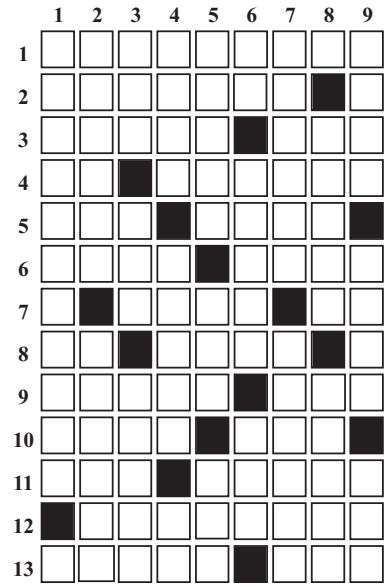
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

PROSPECTA NAINJAUNE GALONS -
RESTAURER TISSER - TE PANE -
OCEAN - ALE IRE - UNIES CECI - JEU
VU - DEVIES **Verticalement** EU - VUES -
ELBE - UNS - IPROVERBE - BEARN
RER - CET - E ANTI CRAINT -
BRUGES - EN RECULER - ARDU - I
E - TAC - ART CLAIR TELES -
- CALIBREE OSE - EREINTE
ALLO - EDIT BRUTALISE ARES -
STADE - ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

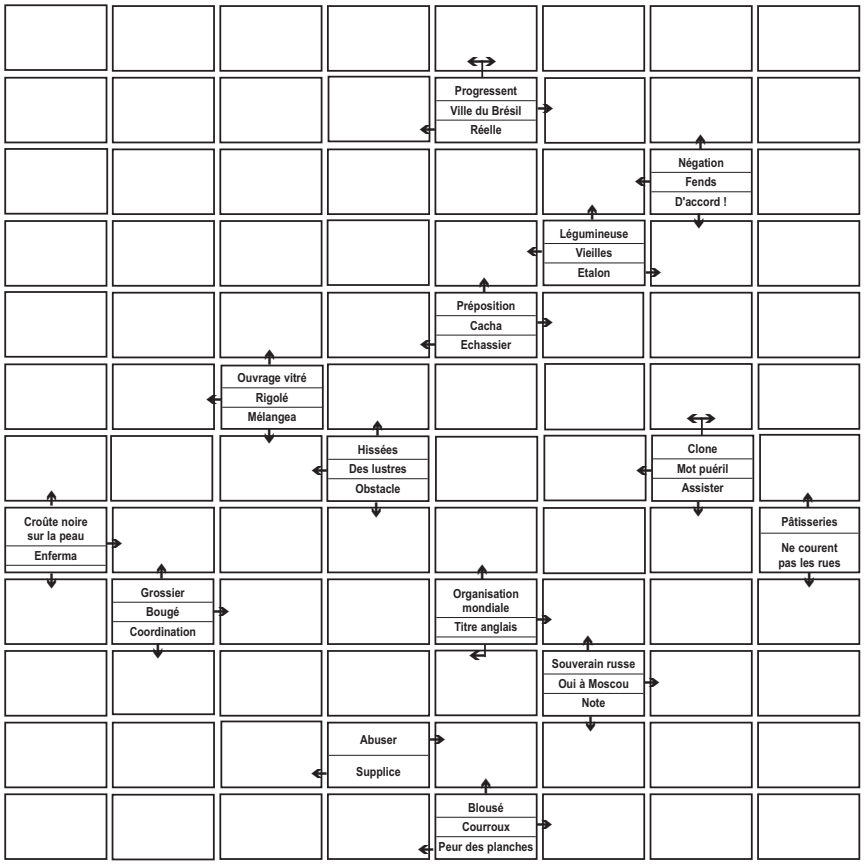
4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7



SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1371



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

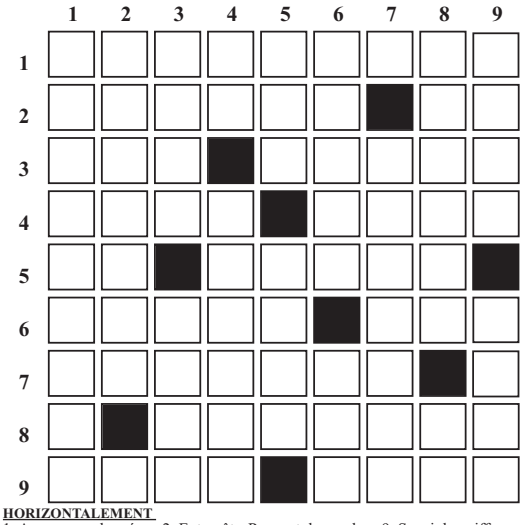
Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE

Verticalement

STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

Mots croisés 9/9 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

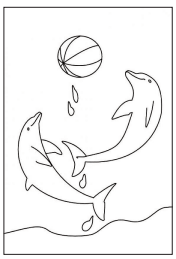
SOLUTION N°1370

HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

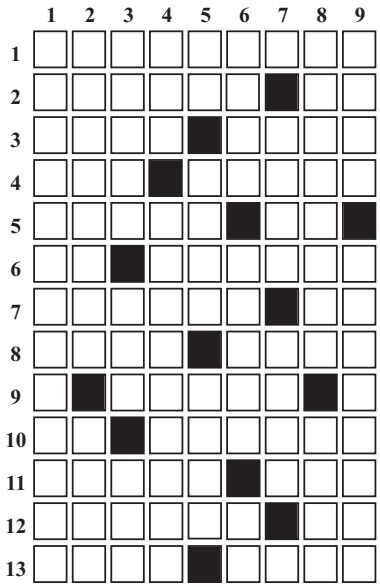
VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION





Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION N° 1370

HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL
- ASA - VERRUE -
EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

soduku 100

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

SOLUTIONS

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7

DES VERTUS ASCENSIONNELLES DE R'ADJEB ET CHA'BAN

Cette légitime défense se trouve éloquemment chantée par les Versets coraniques 39 et 40 de la Sourate dite « Al Hajj » ou dite « Le Pèlerinage » que voici : « Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) – parce que vraiment ils sont lésés ; et Allah est certes, capable de les secourir.



Ceux qui ont été expulsés de leurs demeures contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : « Allah est notre Seigneur. » Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les Ermitages seraient démolis, ainsi que les Eglises, les Synagogues et Les Mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent Sa Religion. Allah Est assurément Fort et Puissant. ». et un autre Verset (190), vient pour confirmer cette noble idée : « Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez point. Certes, Allah n'aime guère les transgresseurs ! » (Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah »).

Il vient donc que l'Islam accorde à la guerre une attention particulière qui s'est manifestée à travers les principes de justice, d'égalité et surtout de magnanimité suivants :

A la base de toute relation humaine, cohabitent la paix et la coopération, l'une ne pouvant durer sans l'autre.

La guerre n'est que le remède à une déviation de la voie de la paix, lorsque ni la sagesse ni le bon sens ne peuvent y remédier, à l'image d'un divorce qui détruit les bases fondamentales d'un foyer et donc les relations intimes d'une famille, mesure qui survient au moment où échoue toute tentative de conciliation ou d'arbitrage. C'est un mal nécessaire certes, mais qui ne va pas sans causer de graves préjudices à la progéniture innocente

En cas de déclenchement des hostilités, la guerre ne pourrait être considérée que comme une nécessité et traitée en tant que telle sans pour autant outrepasser ses règles ou commettre des abus.

Les non belligérants doivent être préservés des effets et conséquences de la guerre.

La guerre doit cesser immédiatement une fois que l'un des protagonistes, exprime le désir de mettre un terme aux hostilités.

Les prisonniers de guerre, doivent être bien traités et libérés par humanisme ou contre paiement de rançons, comme le stipule le Saint Coran dans la Sourate dite « Mohammed » Verset 4 : « Lorsque vous rencontrez les mécréants au combat, frappez-en les cous. Puis, lorsque vous les dominez, enchaînez les solidement (évitant ainsi toute fuite éventuelle ou autre machination), ensuite, c'est soit la libération gratuite de ces prisonniers soit la rançon, jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux. Il en est ainsi, car si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouvez les uns par les autres. Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions. »

En outre, l'Islam met en garde, en cas de guerre, à ce que celle-ci, donne lieu à des dépassements ou à des destructions. Il a interdit, de ce fait, de tuer ceux qui ne participent pas au combat , tels les femmes, enfants, vieillards, infirmes, autres civils et gens de culte dans leurs sanctuaires. Notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, a dit dans ce contexte :

« Ne tuez point les enfants, ni femmes, ni vieillards, ni gens de culte dans leurs sanctuaires, ne détruisez guère les arbres fruitiers, ne portez pas atteinte à l'environnement, ne causez guère de torts aux créatures innocentes végétales ou animales »etc. pour leur inculquer le véritable sens de la légitime défense, et le principe magnanime de la prédication.

De .plus, l'Islam n'autorise l'entrée en guerre qu'après une déclaration faite en un temps suffisant pour qu'elle puisse parvenir à l'ennemi. Par ailleurs, il a interdit formellement les mauvais traitements qu'ils soient physiques ou psychologiques des prisonniers en faisant de leur assassinat un grand crime. Il a établit dans le traitement des prisonniers, un noble principe humain à savoir : « Soit la libération gratuite, soit la rançon »,comme il a été signalé plus haut Il a également fait de l'acte de les nourrir à leur faim, une des caractéristiques des gens vertueux qui sont proches du Seigneur.

Enfin, l'Islam ne considère nullement l'arrêt des hostilités uniquement par le fait que les deux protagonistes déposent les armes. Bien plus, il exige d'eux qu'ils arrêtent les hostilités et s'engagent par écrit en ce sens. Pour ce faire, ils doivent conclure des traités qui garantissent les droits de chaque partie au conflit et préserve les peuples de l'oppression et de la sédition. Ainsi est la conception islamique de la guerre telle que l'avait instituée Son Livre saint et l'avait appliquée, Son Messager, Sceau des Prophètes, Salut Divin Sur Lui et Ses successeurs, que Dieu agrée leur âme auprès de Ses élus et les comble de Sa Grâce dans l'Au-delà.

7°) Parmi les principaux supports du bonheur auquel aspire l'humanité, est le fait que les gens soient assurés de la garantie de leurs droits, sans oublier, bien entendu, l'accomplissement de leurs devoirs, chacun selon ses capacités, qualités et compétences, là où il faut, quand il faut, et comme il faut ; et que la justice soit prononcée équitablement entre eux. En effet , il n'y a guère de plus grands facteurs générateurs de troubles et de malheur, et destructeurs de la quiétude et de la paix, que l'usurpation par les puissants vautours, des droits des faibles et de la domination des tyrans sur les gens innocents, pacifiques et paisibles. Ce sont ces phénomènes, qui voient les hommes dévier des lois naturelles de Dieu et des règles qu'Il a établies dans l'univers, car ils restent les causes les plus à même de semer la haine et la discorde entre les hommes, et exacerber les sentiments de vengeance entre eux ; ce qui, au moyen ou long terme, ne peut qu'entraîner des conséquences fâcheuses, mettant en péril la stabilité de la société.

Le Saint Coran a accordé à ce principe de justice entre les hommes une place privilégiée et une grande importance, aussi bien lors de la Révélation à la Mecque qu'à Médine. Il a en contrepartie, flétri l'oppression tant à la Mecque qu'à Médine et a exigé des musulmans et fidèles croyants, qu'ils soient justes, même à l'égard de leurs ennemis comme suit : « Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité, cela est plus proche de la piété. » (Sourate dite « la Table servie » ou « Al Ma'idah » Verset 8).

Ainsi donc, le Saint Coran a ordonné la pratique de la justice en toutes choses, sans que cela soit particulier à un domaine précis ou à un groupe déterminé de personnes, car la justice est une règle, une législation de Dieu pour l'ensemble de Ses créatures, quels que soient leur couleur, leur sexe ou leur confession.

Il importe de préciser par ailleurs, que les codes divins ont combattu le polythéisme, non pas du seul fait qu'il associe à Dieu diverses divinités, d'autant plus que la liberté de croyance et de culte est fort respectée par l'Islam ; en ce sens « Point de contrainte en religion », mais en plus, parce qu'il abrite en son sein, les germes microbiens de l'injustice et de l'oppression qui font dévier les gens de la voie de la piété..

De plus, aucun des principes du Saint Coran, n'a été associé à la force matérielle, à l'exception du principe sacré de la justice : « Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes et fait descendre avec eux, le Livre et la Balance, afin que les gens établissent la justice. Et Nous avons fait descendre le Fer, dans lequel il y a une force redoutable, ainsi que des utilités pour les hommes. » (Sourate dite « le Fer » ou « Al Hadid »Verset 25).

Même le principe de l'Unicité de Dieu sur lequel le Saint Coran insiste tant, n'a pas été associé à la force de fer et les négateurs de cette unicité, n'ont jamais été menacés du fer et de sa puissance, bien qu'ils aient commis le pire des crimes, en associant à Dieu d'autres divinités. Par contre, les oppresseurs ont été menacés de cette puissance du fer, dussent-ils être du nombre de ceux qui témoignent de l'Unicité de Dieu et de la véracité de sa Révélation. « Combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre de Dieu » (Sourate dite « Les appartements » ou « El«Hujurat » Verset 9).

Enfin, la paix à laquelle aspirent tous les pays de toutes les régions du monde et dont ils ne cessent d'appeler à son avènement, en tenant congrès sur congrès, ne peut se concrétiser, que lorsqu'on arrive à nous purifier nos âmes et consciences, de l'influence néfaste des passions et des desiderata égoïstes, ainsi que la cupidité et des visées sur les biens d'autrui. Ce faisant, on

ne peut trouver d'autres voies que celle de la justice, dont l'Islam a vanté les mérites et à laquelle il appelle tous les hommes, individus soient-ils ou nations. Dès lors, s'établira le vrai bonheur sur terre, dont notre Communauté, comptant plus d'un milliard de musulmans, pourrait en être l'élément moteur, si elle œuvrait pour la réunification de tous les pays frères, autour d'un pôle directeur qu'on élirait démocratiquement, et si elle mettait en valeur ses potentialités énergétiques et ses ressources humaines.

Ce qui la mettrait sûrement à l'abri d'une mondialisation déracinante, et assurerait pour sa progéniture, des lendemains qui chantent, car l'on ne peut guère imaginer un développement harmonieux d'un pays, encore moins d'une aussi grande communauté que la nôtre, sans le développement des sciences au sens le plus large du terme, d'autant plus que le Saint Coran chante les efforts des savants et incite à la recherche dans tous les domaines vitaux. De plus, comment peut-on imaginer, un instant, une grande nation comme la nôtre, sans institutions habiles, qui encouragerait la recherche scientifique là où le besoin se fait sentir et surtout qui seraient à même de dévoiler à toute l'humanité, les multiples secrets de la science, consignés dans le Saint Coran, ainsi que dans la noble Tradition de notre Prophète Salut Divin Sur Lui.

Ce qui nous amène à dire, chers amis, qu'on ne peut jouir des bienfaits de la liberté, que dans le cadre de la paix, et qu'on ne peut instaurer la paix que par le truchement de la justice.

Gloire à notre Seigneur, le Miséricordieux, le Compatissant !

Que la Grâce Divine soit sur notre Prophète ainsi que sur l'ensemble des Prophètes !

Hommage à tous les valeureux combattants ainsi qu'à tous les martyrs tombés au champs de la vertu suprême.

Que Dieu nous préserve, tous, comme nous sommes, des turpitudes du moi, et nous réserve auprès de Lui un accueil des plus agréables !

(A suivre)

Rubrique animée par: Said Lacéte
slacete@gmail.com

Le New Iveco Daily nommé "Van of the Year 2015»

Le New Daily, la troisième génération de véhicule utilitaire d'Iveco représenté en Algérie par le groupe IVAL, a été nommé le "International Van of the Year 2015». Ce prix annuel est organisé par un jury de 23 journalistes spécialisés en publications internationales pour véhicules commerciaux. Selon le jury, le New Daily "a fait la plus grande contribution aux normes d'efficacité dans le transport de marchandises et en sécurité des personnes". Ce prestigieux prix a été présenté lors de la 65e édition du Salon International de Hanovre, le plus grand salon du véhicule industriel et commercial en Europe.



Le New Daily est un véhicule complètement renouvelé qui se présente avec une efficacité de volume de chargement au sommet de sa catégorie. La capacité, le confort, la facilité de conduite et une consommation de carburant optimisée sont les principales caractéristiques de cette troisième génération d' Iveco New Daily, dont 80% de ses éléments ont été redessinés. Partenaire de choix pour les professionnels du transport, ce nouveau véhicule est présenté comme étant commode et pratique à utiliser semblablement à une fourgonnette, tout en continuant à offrir le maximum de fiabilité, d'efficacité et de polyvalence. Le nouveau Daily a conservé sa structure de châssis en échelle classique, qui a longtemps été un élément clé de son ADN et assure sa solidité, polyvalence et durabilité dans le temps. Il met également l'accent sur les exigences des entrepreneurs et propose une réduction considérable de la consommation de carburant par rapport au modèle précédent. Le New Daily est doté d'une technologie sérieuse qui vise à limiter la consommation à une moyenne de 5,5%, selon les différentes versions de véhicules.



La nouvelle suspension assure une capacité de charge importante. Le new Daily est équipé d'un écran tactile de 7 " intégré dans le tableau de bord avec radio, lecteur CD et iPod / iPhone et un port USB compatible MP3, ainsi que la connectivité Bluetooth avec commandes au volant. Le conducteur du New Daily bénéficie d'un compartiment intérieur confortable et silencieux qui garantit une très bonne position de conduite et des sensations atypique d'une voiture haute de gamme. La conception ergonomique des commandes est au sommet de sa catégorie, l'isolation acoustique a été améliorée, le système de climatisation est plus efficace.
L'innovation technologique renforce l'engagement d'Iveco dans le domaine de la mobilité durable. Le New Daily maintient les mêmes points forts que la version diesel en termes de fiabilité, de confort, et de charge utile. La nouvelle gamme comprendra également une version qui offre la plus haute charge utile dans la catégorie (jusqu'à 4,9 tonnes) et deux modèles de 4x4 différents (une version tout-terrain disponible en double - versions de roues de 3,5). Le New Daily est un véhicule «global»: plus de 2,6 millions de véhicules ont été vendus à ce jour dans plus de 110 pays à travers le monde. Présente en Algérie depuis 1999 par le groupe IVAL, la gamme d'Iveco suscite un intérêt grandissant de la part des partenaires économiques du pays. En Algérie, les ventes du Daily connaissent une vitesse appréciable, l'arrivée très prochaine de cette nouveauté ouvrira plus d'horizons à cette gamme en Algérie.

MAZDA À LA 48E ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Une participation pour un retour fracassant

MAZDA JAMAL SPA a marqué son retour à travers sa participation à la Foire internationale d'Alger « FIA » dont le baisser de rideau avait eu lieu le 1er juin au Palais des expositions (Pins maritimes).
Une participation de Mazda qui s'est illustrée par le rapprochement envers sa clientèle et lui faire connaître davantage ses produits tout en versant vers la promotion de ses offres et ses services.
Pour cette participation, le représentant de la marque nippone en Algérie s'est focalisé sur la gamme des véhicules utilitaires à savoir le « Pick-up BT-50 ». Ce dernier est décliné en trois versions ;
BT-50 double cabine.
BT-50 4X4, en double cabine : versions PRO et Prémium.
BT-50 simple cabine
Pour le BT-50 simple cabine, Jamal Spa propose une nouvelle offre de service qui surement enchantera ses clients professionnels, et qui consiste à équiper ce véhicule avec des moyens modernes notamment pour la collecte de lait avec des citernes isothermes.



Par ailleurs, Jamal Spa lancera prochainement des ateliers mobiles pour son service après-vente qui lui permettra de se rapprocher davantage de sa clientèle et mettre à sa disposition des prestations de qualité n'importe où et à tout moment.
La Foire Internationale d'Alger demeure l'évènement promotionnel le plus important pour les sociétés algériennes et multinationales que ce soit par le nombre de visiteurs ou le nombre d'opérateurs participants nationaux et étrangers. Pour cela, Jamal Spa trouve ainsi en la FIA une vitrine de choix afin de mieux présenter ses produits et ses services au grand public.
Il convient également de noter que Mazda Jamal Spa procèdera bientôt à l'inauguration de son premier Showroom à Alger plus précisément à El Achour, où il exposera toute sa gamme de véhicules comprenant les modèles destinés aux professionnels et les véhicules passagers.

Renault Algérie partenaire du FISE DEMOSTOP ALGER 2015

RENAULT ALGÉRIE est partenaire du Festival International des Sports Extrêmes qui s'est tenu du 03 au 06 juin 2015 à Riadh el Fateh.
FISE WORD SERIES avait choisi la ville d'Alger comme première étape des 6 villes sélectionnées à travers le monde. Au programme, l'esplanade de Riadh el Fatehqui a connu des démonstrations spectaculaires de BMX, Skate, Roller, VTT et bien d'autres sports extrêmes.
Renault y a participé en tant que transporteur officiel des riders ainsi que des Guest stars tels que le rappeur Américain 'Lil JON', le DJ de renommée internationale 'Cut KILER' et les ambassadeurs de l'événement 'Taig KHRISS', 'Wassim BENSLIMANE' et 'Lamine FETHI'.
L'espace motorisé est dédié à RENAULT avec une star qui n'a pas manqué de se faire remarquer. RENAULT KADJAR, a été de la partie, installé en plein milieu des rampes de ride sur lesquelles les motos cross et BMX ont fait leur show spectaculaire.
Autre occasion de découvrir des sensations extraordinaires, l'OCULUS Rift que RENAULT a mis à la disposition des plus courageux.
10 invitations par jour seront offertes pour les gagnants du jeu ' Oculus Kadjar' sur la page facebook de RENAULT.
En plus d'être une manifestation sportive de premier plan, cet évènement s'est voulu un rendez-vous pour une grande fête de la jeunesse. Les Guest stars se sont produits chaque soir pour le plaisir de tous. La dernière soirée a été clôturée par le groupe DJMAOUI AFRICA dont le clip 'Dellali' a été sponsorisé par le groupe RENAULT.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:28	16:20	19:51	21:31
CONSTANTINE	03:26	12:33	16:23	19:54	21:32
ALGER	03:38	12:47	16:38	20:09	21:48
OUARGLA	03:53	12:38	16:18	19:47	21:17
CHLEF	03:48	12:54	16:44	20:14	21:53
MOSTAGANEM	03:55	12:59	16:48	20:19	21:56
ORAN	03:59	13:02	16:51	20:21	21:58

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5193 - MARDI 20 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max.	min.
Alger	29°	17°
Oran	30°	18°
Constantine	33°	16°
Ouargla	41°	23°

TIZI OUZOU

L'Union locale de l'UGTA apporte son soutien aux travailleurs du Trésor

L'union locale de l'UGTA à Tizi Ouzou a manifesté, hier, sa solidarité avec les travailleurs grévistes de la trésorerie et a dénoncé le mutisme de la tutelle face à leurs revendications.



DR

Dans une déclaration rendue publique par le bureau exécutif de l'Union locale, les syndicalistes ont tenu «à dénoncer le mépris affiché par leur tutelle à travers son mutisme et le non-respect des engagements fermes pris le 9 avril dernier, au siège de la wilaya, en présence du wali de Tizi Ouzou, des représentants du secrétariat national de la Centrale syndicale et des instances locales (Union de wilaya et Union locale) de Tizi Ouzou, et ce pour le règlement définitif de tous les points portés dans la plate-forme de revendications avant le 30 avril, date butoir fixée par cette même tutelle, consignés dans le P.V de ladite réunion et paraphés par les présents».

La même instance a tenu à dénoncer également «le laxisme de la Centrale syndicale, qui ne semble guère se soucier de cette situation» et dire qu'»elle a pris elle aussi des engagements pour soutenir les travailleurs». Les rédacteurs de la déclaration estiment «cette tutelle « au lieu d'honorer ses engagements, verse désormais dans la répression par des ponctions salariales de 4 et 8 jours et en menaçant les travailleurs de ses foudres, tout en continuant à se complaire dans le statu quo actuel «.

L'Union locale évoque, par ailleurs, une mauvaise gestion du conflit par la directrice régionale du fait de «son attitude néfaste « et son acharnement contre les travailleurs. Face à une telle situation, l'instance locale de la centrale Cyndicale a interpellé le ministère de la tutelle, le wali et l'UGTA «pour que les travailleurs du Trésor de la wilaya recouvrent leur dignité par la satisfaction pleine et entière des engagements pris en date du 9 avril 2015».

Dans le cas où les choses restent en leur état actuel, l'Union de wilaya menace d'entreprendre des actions «même de rue s'il le faut, pour que les travailleurs du Trésor de la wilaya soient rétablis dans leurs droits légitimes», conclut-on.

A. Drifa

BARBACHA

Des travailleurs en grève pour réclamer leurs salaires

PRIVÉS de salaires depuis cinq mois, les travailleurs exerçant au parc de la municipalité de Barbacha, dans la wilaya de Béjaïa, ont enclenché un mouvement de grève illimité hier. Ils exigent le versement de leurs salaires et primes sans quoi, «ils ne cesseront pas leur grève» comme ils l'ont fait savoir. Les grévistes affirment avoir saisi, maintes fois les autorités dont le chargé des affaires de l'APC et le chef de daïra qui a été désigné en tant que tel par la suite, mais leurs salaires restent quand même bloqués et leur situation sociale est devenue intenable avec le temps, sachant qu'ils sont chefs de familles, pour la plupart. Pour rappel, le secrétaire général de l'APC avait désigné un «chargé de la gestion des affaires de l'APC» par la DRAG, mais après la plainte du P/APC, celle-ci avait été annulée et ce depuis un peu plus de cinq mois par la chambre administrative. Un recours a été introduit par la suite, par les autorités concernées auprès du conseil d'Etat. Il y a lieu de rappeler que cette situation est causée par la crise qui secoue cette APC depuis les élections municipales du 29 novembre 2012. Les 15 élus composant cette assemblée n'ont pas pu transcender leurs clivages politiques, le vide juridique existant dans le code communal aidant.

N.B.

BLIDA

Pour collecter de l'argent, les parents provoquent une maladie à leur fille

APRÈS pratiquement une année, les causes de la maladie d'une fille ont pu être déterminées et l'enquête menée par les éléments de la police de la 4e sûreté urbaine de Blida a dévoilé le plan machiavélique orchestré par des parents incrédules. Le plan en question était de faire tomber leur fille malade dans le but de collecter de l'argent de la part des bienfaiteurs. Effectivement, ils ont pu récolter 330 millions de centimes et 2 000 euros dans le but de soigner leur fille à l'étranger. C'est du moins, ce qu'a fait croire la mère aux âmes charitables, alors qu'en réalité, c'est la maman avec la complicité de son mari qui faisaient sciemment tomber la fille malade.

L'histoire remonte à juin 2014, lorsque le service de pédiatrie de l'hôpital Ben Boulaid de Blida fait admettre une fillette qui faisait de la fièvre et ne cessait de vomir. Prise en charge par les médecins du service, elle regagne le domicile familial au bout de 6 semaines, complètement guérie. Néanmoins, deux jours plus tard, elle est amenée dans le même service avec les mêmes symptômes. Les analyses et les prospections menées par les médecins restent inefficaces quant à l'état de la fille.

Transférée à Mustapha, à Alger, ainsi que vers d'autres structures sanitaires, la situation reste tout aussi énigmatique. Les soupçons se tournent dès lors vers la maman, qui infecterait elle-même sa fille. Ayant pris attache avec les services de police, une enquête approfondie est déclenchée. Les résultats prouvent qu'effectivement, la mère injectait à sa fille sa propre urine. La police découvre par ailleurs que cette pratique permettait aux parents de collecter de l'argent, et ce en vue d'entreprendre un voyage à l'étranger. L'enquête a déterminé aussi que le père était au courant des agissements de sa femme.

Aussitôt l'enquête terminée, les deux parents ont été présentés auprès du procureur de la République près le tribunal de Blida, qui les a placés en détention préventive.

Yazid B.

ESIF

Sortie de promotion d'experts internationaux

POUR la troisième fois de suite, l'Etablissement E.SI.F. expert, organise la cérémonie de remises officielle des titres d'experts internationaux algériens.

Ce prestigieux et majeur événement qui sera organisé à l'hôtel Emir de Cheraga, sera rehaussé par la présence de M. jaCques vialat, M. pierre jean poret, M. jean marc hamm et francis masson, respectivement, président, trésorier et membres du Conseil des experts internationaux suisse.

IL A TENTÉ DE S'EMPARER D'UNE CARGAISON DE 90 MILLIONS DE CENTIMES

Un transporteur de boissons gazeuses arrêté

LES GENDARMES enquêteurs de Mila ont arrêté, hier, un conducteur d'un camion semi-remorque suite à un scénario fomenté par ce dernier pour s'emparer d'une cargaison de boissons gazeuses qu'il devait transporter à Skikda.

Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale, le conducteur qui travaille pour une société privée, résidant à El-Attaf (Aïn Defla), s'est présenté à la brigade de la Gendarmerie nationale de Oued-Athmania (Mila) , pour déclarer que dimanche dernier, à six heures du matin d'avant-hier, lors de son déplacement de Oued-Tlelat (Oran) pour la livraison d'une cargaison de boissons gazeuses à Skikda, il a été agressé sur la RN.05, au lieudit Djenane Etafah, commune de Oued-Athmania, par quatre individus circulant à bord d'un véhicule. Il a indiqué, également, que ces malfaiteurs l'ont dépossédé de son camion, pour ensuite l'embarquer à bord de leur véhicule et l'abandonner à leur arrivée à la ville de Mila, avant de prendre la fuite. Face à ses propos non convaincants, les gendarmes enquêteurs ont immédiatement ouvert une enquête.

Les investigations menées par les gendarmes enquêteurs, ont révélé que le plaignant a fomenté un scénario pour s'emparer de la dite cargaison avec l'intermédiaire d'un complice (en fuite) originaire de la ville de Boumerdès. Celui-ci s'est chargé à la vendre à un commerçant à Boumerdés, pour partager la rente estimée à 900.000 DA. Le mis en cause a avoué son méfait, tout en indiquant l'emplacement du camion qui a été récupéré à l'entrée de la ville de Cheghoum Laïd, le même jour.

F. Sofiane